



CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/StC42/Doc.3
22 septembre 2014

Français
Original: Anglais

42^e RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

Quito, Équateur, 2 novembre 2014

Point 3 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT DE LA 41^{ÈME} REUNION DU COMITE PERMANENT DE LA CMS

Bonn, Allemagne, 27-28 novembre 2013

Allocutions d'ouverture et questions d'organisation

1. Allocutions d'ouverture et introductions

1. Le Président, M. Alfred Oteng-Yeboah (Ghana), a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux membres du Comité permanent et aux observateurs, et il a remercié le Gouvernement allemand pour son appui continu apporté à la Convention. Il a souligné l'importance de la conservation des espèces migratrices, qui est reconnue par l'IPBES, offrant de nombreuses opportunités pour la Convention d'accroître sa visibilité et de sensibiliser au sujet des espèces migratrices.

2. M. Chambers, s'exprimant pour la première fois devant le Comité permanent depuis sa nomination, a déclaré que les principales tâches de la Convention sont la préparation de la prochaine Conférence des Parties, la mise en œuvre de la résolution sur la Structure future, l'amélioration de la responsabilité à l'égard des Parties, la mise en place de meilleures politiques de conservation, et la création de synergies au sein de la Famille CMS et de l'ensemble plus large d'accords multilatéraux sur l'environnement (AME).

3. Le Président a ensuite présenté M. Bakary Kante (PNUE), qui a transmis les bons vœux du Directeur exécutif du PNUE, M. Achim Steiner, lequel souhaite réaffirmer son soutien à la Famille CMS, en tant qu'acteurs importants parmi les AME qui abordent le développement durable. M. Kante a félicité M. Chambers pour sa nomination au poste de Secrétaire exécutif et a loué son travail sur la gouvernance internationale de l'environnement. Le PNUE est ressorti du processus de Rio+20 avec un budget amélioré, un mandat élargi et 80 postes supplémentaires.

2. Adoption de l'ordre du jour et programme

4. Le Président a demandé au Secrétariat de présenter l'ordre du jour provisoire (UNEP/CMS/StC41/2.1.Rev.1), ainsi que l'ordre du jour annoté et le programme (UNEP/CMS/StC41/2.2.Rev 1).

2.1 Ordre du jour provisoire

5. Puisqu'aucune demande n'a été faite par les participants à la réunion de modifier l'ordre du jour provisoire, celui-ci a été adopté tel que présenté.

2.2 Ordre du jour annoté et programme

6. Le Président a indiqué qu'il faudra retarder l'examen du point 12 de l'ordre du jour sur le pays hôte de la COP, car les représentants des pays faisant une offre n'arriveront que le deuxième jour de la réunion. L'examen des deux offres sera effectué en séance close après les présentations, et les résultats seront annoncés immédiatement après. Aucune autre proposition de modification du programme n'a été faite, et celui-ci a été adopté tel que modifié.

3. Adoption du règlement intérieur

7. M. Bert Lenten (Secrétaire exécutif adjoint) a indiqué que le règlement intérieur restera en vigueur jusqu'à ce que le Comité décide de le réviser. Le règlement intérieur en vigueur à la précédente réunion sera donc utilisé. Les conclusions du Groupe de travail sur le règlement intérieur de la Conférence des Parties et du Comité permanent et sur le retrait de résolutions et de recommandations, mis en place à la précédente réunion du Comité permanent, seront examinées au titre du point 14 de l'ordre du jour.

4. Adoption du projet de rapport

4.1. 40^{ème} réunion du Comité permanent

8. M. Lenten (Secrétaire exécutif adjoint) a présenté le projet de rapport de la 40^{ème} réunion du Comité permanent. Ce projet de rapport a été distribué aux membres du Comité et les observations reçues ont été prises en compte, selon qu'il convient. Le projet de rapport a été adopté tel que présenté.

5. Dépositaire

9. M. Gerhard Adams (Allemagne) a présenté aux participants à la réunion le document UNEP/CMS/StC41/5. Depuis la dernière réunion du Comité permanent, le nombre de Parties à la Convention s'élève désormais à 119, avec l'adhésion du Swaziland et de Fidji. La plupart des initiatives concernant l'adhésion de nouvelles Parties à la Convention sont menées par le Secrétariat et le Gouvernement allemand. Les participants à la réunion ont pris note du rapport du dépositaire.

6. Comité permanent

6.1. Membres du Comité permanent

10. Aucun membre régional du Comité permanent n'a souhaité s'exprimer pour faire des observations supplémentaires au sujet des rapports écrits. Les participants à la réunion ont pris note de ces documents (UNEP/CMS/StC41/6.1 a) à f)).

6.2. Observateurs

11. M. Andre Tenorio Mourao (Brésil) a exprimé ses remerciements pour son invitation à la réunion, en tant que représentant d'un État non Partie qui termine actuellement le processus d'adhésion à la Convention. Le Brésil est déjà Partie à l'ACAP et signataire du MdE sur les oiseaux de prairie, et devrait devenir Partie à la CMS avant la prochaine réunion de la COP.

12. Mme Margi Prideaux (Wild Migration), s'exprimant par connexion Skype depuis l'Australie, a attiré l'attention sur le document « Une affiliation naturelle », qui examine le rôle croissant des ONG dans le cadre de la Famille CMS (UNEP/CMS/StC41/6.2.a). Ce document montre que les ONG peuvent encore augmenter leur soutien à la mise en œuvre des instruments de la Famille CMS et émet des suggestions sur les moyens d'y parvenir. Le Comité a fait part à Wild Migration de son consentement à poursuivre ces discussions par le biais du Conseil scientifique et de la COP11.

7. Conseil scientifique

13. M. Fernando Spina (Président du Conseil scientifique de la CMS) a complété son rapport (Document UNEP/CMS/StC41/7) par un exposé, dans lequel il a décrit quelques-uns des moments forts d'une année très chargée.

14. L'espace de travail en ligne du Conseil scientifique de la CMS, basé sur celui lancé par AEWa, compte aujourd'hui 200 personnes enregistrées, et des efforts sont actuellement prodigués pour encourager une plus grande utilisation. Le Secrétariat a été prié de contacter les Parties pour souligner l'importance du Conseil scientifique et pour veiller à ce que les personnes désignées comme membres du Conseil disposent d'un temps suffisant pour s'acquitter de leurs responsabilités en tant que membres du Conseil. Mme Nancy Céspedes (Chili) a demandé de tenir informés les correspondants nationaux de toute difficulté dans la communication avec les Conseillers nommés par les Parties.

15. La question de la réforme du Conseil pour accroître son efficacité a été examinée. D'autres travaux seront effectués par les groupes de travail qui examinent des questions comme la connectivité, la démographie, le marquage et le suivi, et la valeur économique. Un produit de ces travaux pourrait être des orientations sur les meilleures pratiques, qui pourraient contribuer à accroître la visibilité de la Convention.

16. En octobre 2013, une série de réunions ont eu lieu à Formia, Italie. Tout d'abord, la réunion ordinaire des Présidents des organes scientifiques et consultatifs des AME relatifs à la diversité biologique a eu lieu, suivie par la réunion du Groupe de travail sur la taxonomie aviaire, puis la réunion de stratégie et de planification, et enfin, un atelier sur la valeur économique des espèces migratrices, le premier du genre en Italie.

17. M. Spina a participé à la première Réunion des Signataires du MdE sur les rapaces à Abu Dhabi, en décembre 2012, au cours de laquelle il a encouragé une collaboration avec EURING, l'équipe spéciale chargée du Faucon sacre, dont il a dirigé l'un des petits groupes de travail, et avec le Groupe de travail sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie et celui sur l'empoisonnement des oiseaux. Il a aidé à choisir les consultants chargés d'élaborer le projet sur les effets des installations d'énergies renouvelables sur les espèces migratrices, réalisé par la CMS, AEWa, BirdLife International et IRENA.

18. À l'occasion de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, M. Spina a invité le Chœur d'opéra de Bologne à Bonn, pour interpréter un répertoire de chansons de Verdi lors d'un concert de charité, dont les recettes ont été versées à un projet en Afrique concernant la Grue couronnée grise. Une manifestation semblable sera organisée en 2014 avec la chorale de *Deutsche Welle*, la radio internationale allemande.

19. M. Oteng-Yeboah et M. Spina ont assisté à la première session plénière de l'IPBES à Bonn, au cours de laquelle le Plan de travail a été élaboré. Ils ont tous les deux assisté également à la réunion du Bureau de l'IPBES à Bergen, Norvège, en juin.

20. Les participants à la réunion ont pris note du rapport du Président du Conseil.

8. Programme des Nations Unies pour l'environnement

21. M. Mamadou Kane (PNUE), faisant référence au document UNEP/CMS/StC41/8, a donné un aperçu de l'appui fourni par le PNUE à la Convention depuis la dernière réunion de la COP. Tous les AME disposent de correspondants qui travaillent dans les Bureaux régionaux, les travaux sur InforAME se poursuivent, le Programme de petites subventions de la CMS a été financé, et un soutien a été apporté au MdE sur les dugongs pour compléter sa demande de financement adressée au FEM. Le PNUE a géré le recrutement du nouveau Secrétaire exécutif et des délégations d'autorité ont été négociées avec tous les Secrétaires exécutifs des instruments basés à Bonn. Sept postes au sein de la

Famille CMS, dont cinq postes de l'Unité de gestion administrative et financière, sont financés par les dépenses d'appui au programme du PNUE.

22. À la 40^{ème} réunion du Comité permanent, le PNUE a souligné la nécessité de conclure un MdE avec le Comité permanent de la CMS, ainsi que d'autres conventions administrées par le PNUE, du fait de l'adoption de nouvelles normes d'audit internationales qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Ces MdE visent à définir clairement le partage des responsabilités, à combler un vide administratif, et à éviter des situations dans lesquelles les résolutions de la COP ne sont pas compatibles avec les règles de l'ONU.

23. M. Chambers s'est excusé de la distribution tardive du projet de MdE, en expliquant qu'il aurait dû être publié comme document intersessions. L'idée était d'entamer les débats et d'obtenir une approbation par courrier postal, plutôt qu'à la réunion elle-même.

24. En ce qui concerne la production de documents, M. Andrew Bignell (Nouvelle-Zélande) a demandé d'enregistrer son entière satisfaction, puisque le Secrétariat avait affiché les documents de réunion sur Internet en temps voulu.

Mesures à prendre

Les membres du Comité permanent distribuent le projet de MdE pour recueillir les observations des Parties, et ces observations sont transmises au Secrétariat avant la fin février 2014.

9. Ressources financières et humaines

9.1. Rapport sur l'application du budget de la CMS durant l'exercice triennal 2012-2014

25. M. Bruce Noronha (Secrétariat) a présenté le document UNEP/CMS/StC41/9.1, qui montre l'état du Fonds d'affectation spéciale de la CMS à la fin du mois de décembre 2012. Bien que le budget semble bien équilibré, un certain nombre d'engagements pris affecteront cet équilibre, et les contributions non payées pour l'année s'élèvent à 245 000 €. Certaines Parties ont des arriérés de contributions de plusieurs années, bien qu'on puisse s'attendre à ce que certains arriérés plus récents soient payés en retard. Au total, les contributions non acquittées par 55 Parties représentent un montant de 778 000 €, dont la plupart concerne dix Parties seulement. Trente-neuf Parties ont des arriérés s'élevant à un montant total de 210 000 € (90% de ce montant concerne dix Parties); ce montant était de 160 000 € l'année dernière. Les contributions non payées pour 2013 s'élèvent actuellement à 568 000 € (comparé à 390 000 € en 2012), dont 520 000 € concernent dix Parties.

26. Il était prévu que les lignes budgétaires relatives au personnel soient excédentaires, d'un montant de 230 000 €; ces économies ont été utilisées pour prolonger le mandat de deux jeunes experts associés (JEA). Puisqu'un membre du personnel avait déjà travaillé pendant quatre ans comme JEA, un nouveau poste temporaire a dû être créé pour gérer la mise en place du nouveau site Internet. Un autre poste temporaire a dû être créé également pour aider l'Unité des Accords et faciliter la préparation de la COP11. Le JEA qui travaille sur les questions africaines a quitté le Secrétariat pour un poste à Nairobi. Le Secrétariat a pu bénéficier du programme de jeunes experts associés, mais tous ces postes, ainsi que le poste d'Administrateur de programme associé sur les requins et les gorilles, financé par l'Allemagne, arrivent à échéance. Le Secrétariat est ainsi confronté à la possibilité de perdre plusieurs postes.

27. En raison du dépassement des dépenses en matière de technologie informatique et de communication, le Secrétariat cherche à réduire les coûts en utilisant des alternatives à l'UNV pour l'archivage des données; cependant, ces alternatives seront peut-être moins sûres. Les contrats avec les opérateurs de téléphonie mobile ont été révisés pour réduire le coût des services d'itinérance. Des systèmes de téléconférence seront utilisés pour limiter les déplacements, et une communication en ligne permettra de réduire les besoins de services postaux et courriers classiques.

28. À propos de deux questions de procédure, M. Noronha a indiqué que les dépenses liées à certaines lignes budgétaires ont été très inégales pendant tout l'exercice triennal et qu'il essaiera de présenter les informations aussi factuellement que possible. Il a aussi suggéré de réduire la fréquence des rapports financiers de quatre fois par an à deux fois par an, vu le temps en personnel nécessaire pour consolider les rapports.

29. Les projets prévus dans les prochains mois incluent le lancement du nouveau site Internet et de la communauté en ligne. Le budget alloué au Plan stratégique a été entièrement dépensé pour utiliser les services d'un consultant, mais le projet de Plan stratégique doit être élaboré plus avant. M. Kante (PNUE) a annoncé que le PNUE versera une contribution de 20 000 USD pour pouvoir continuer ces travaux; les participants à la réunion ont exprimé leur gratitude à M. Kante.

30. Mme Céspedes (Chili), Présidente du Sous-comité des finances et du budget, a présenté un rapport de la réunion du Sous-comité qui s'est tenue le 27 novembre. Des représentants du Chili, de la Tunisie et de la République islamique d'Iran ont participé à la réunion, ainsi que des observateurs de Norvège et d'Allemagne. Le Sous-comité a accepté que les économies réalisées soient utilisées pour prolonger le mandat de deux postes professionnels et a approuvé la réduction de la fréquence des rapports financiers du Secrétariat, de quatre fois par an à deux fois par an. Le modèle de programme de travail chiffré, basé sur celui qui est utilisé par la CITES, a été recommandé pour adoption par la CMS. Le Sous-comité aidera le Secrétariat à préparer le projet de budget pour 2015-2017 et continuera de faire en sorte que le processus budgétaire soit aussi transparent que possible. Tout doit être mis en œuvre pour réduire le montant des arriérés. Le rôle et la composition futurs du Sous-comité ont également été examinés, et certains changements seront proposés afin de les inclure dans la résolution sur le budget.

31. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) a déclaré que la communication entre le Secrétariat et le Sous-comité avait été bonne, mais qu'une confusion dans les dates de la réunion avait empêché la Nouvelle-Zélande de participer à la réunion. Il s'est félicité du rapport de M. Noronha et était d'accord avec la réallocation des ressources proposée, à condition qu'un personnel supplémentaire se consacre à la préparation de la COP et que les nouveaux postes temporaires et les postes existants prolongés n'incluent pas des engagements à plus long terme.

32. M. Oliver Biber (Suisse) a demandé quelle mesure avait été prise pour assurer la collecte des arriérés. Il a indiqué que la politique du Gouvernement suisse était de favoriser les pays qui s'acquittent de leurs contributions aux AME, dans l'allocation de ressources financières.

33. Mme Malta Qwathekana (Afrique du Sud) a déclaré que les ministres n'étaient souvent pas au courant que leur pays avait des arriérés de contributions, et elle a suggéré qu'ils soient contactés directement par voie diplomatique. En tant que correspondante nationale, elle se sentait personnellement responsable de faire en sorte que les contributions de son pays soient réglées. Les pays pourraient aussi payer leurs contributions pour plusieurs années, ce qui rendrait utiles leurs paiements, et le retrait du droit d'avoir des voyages et un hébergement pris en charge serait un moyen d'inciter les pays à payer leurs arriérés.

34. M. Chambers (Secrétaire exécutif) a accueilli favorablement les suggestions émises sur la façon de traiter les Parties qui ont des arriérés de contributions. Il a souligné que les factures originales sont envoyées aux Ministères des affaires étrangères par le PNUE, par voie diplomatiques, et que des lettres de rappel sont envoyées si besoin. Le Secrétariat envoie également des copies de ces lettres aux correspondants. Il est suggéré que les membres du Comité permanent prennent contact avec les Parties dans leurs régions qui ont des arriérés de contributions.

Mesures à prendre

Il est convenu que le rapport du Secrétariat au Sous-Comité des finances et du budget pourrait être envoyé au Comité permanent et que la fréquence des rapports financiers soit réduite de quatre fois par an à deux fois par an.

Les prolongements de contrats et de postes temporaires proposés sont approuvés, à condition qu'ils ne comprennent aucun engagement à plus long terme et que les travaux des administrateurs soient principalement axés sur la préparation de la Conférence des Parties.

9.2. Programme de travail chiffré pour 2013-2014

35. M. Lenten (Secrétaire exécutif adjoint) a indiqué que le document UNEP/CMS/StC41/9.2 a été établi en réponse à une demande faite à la COP10. Le modèle retenu est une adaptation du modèle utilisé par la CITES; le projet de modèle a été remis à la 40^{ème} réunion du Comité permanent et approuvé par celui-ci.

36. Le programme de travail est basé sur l'ancienne structure du Secrétariat et couvre toutes les Unités précédentes, mise à part l'Unité de gestion administrative et financière qui est entièrement financée par le PNUE. L'Unité des Accords a été chargée de la Voie de migration d'Asie centrale, de l'initiative sur le Mouflon argali et du Léopard des neiges, pour lesquels il n'existe aucun financement de base, leurs coûts étant presque entièrement payés par les contributions volontaires. Les activités ont été regroupées par catégorie, en indiquant leurs coûts estimatifs et leurs allocations provenant du budget principal, et un financement supplémentaire nécessaire provenant de contributions volontaires. Le budget de l'Unité de liaison inter-agences a été en grande partie consacré aux dépenses de personnel.

37. Dans le tableau, les activités qui n'ont pas été menées à bien à cause d'un manque de ressources ont été annotées en conséquence, ce qui a facilité le processus d'identification de priorités et la réallocation des ressources. Le projet de modèle de programme de travail chiffré a été approuvé.

9.3. Rapport de 2013 sur les activités de la CMS en Amérique du Nord

38. Mme Monika Thiele (Secrétariat), qui participe pour la première fois à une réunion du Comité permanent, a expliqué son rôle à Washington D.C., où elle partage son temps entre la CMS et le Bureau régional du PNUE pour l'Amérique du Nord (RONA). Ses fonctions principales auprès de la CMS sont de mieux faire connaître la CMS en Amérique du Nord, de favoriser un soutien politique en faveur des activités de la Convention et de créer des contacts avec les principales organisations et partenaires basés à Washington. Ceux-ci incluent des organismes gouvernementaux (comme le Département d'État américain, le Service des poissons et de la faune sauvage des États-Unis (USFWS), ou l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère), des organisations internationales (comme la Banque mondiale, l'UICN ou le Fonds pour l'environnement mondial) et des ONG (comme le Pew Environment Fund, WWF, AWF, Audubon, etc.). Elle s'emploie également à mobiliser des ressources pour appuyer les activités de la CMS à l'échelle mondiale et elle est bien placée pour promouvoir un engagement des représentants du secteur privé, du gouvernement et de différentes institutions multinationales. En étant régulièrement en contact avec ces organisations, la CMS a pu accroître sa visibilité et des nouvelles opportunités de contribuer à des activités d'élaboration de politiques générales se sont présentées; un exemple concerne la contribution au plan stratégique de la Commission océanographique mondiale pour les activités menées dans la haute mer. À mesure que la présence de Mme Thiele à Washington est mieux connue, la CMS aura de nouvelles occasions de participer à des réunions importantes d'élaboration de politiques générales, des tables rondes et des séminaires sur des thèmes liés à la conservation de la diversité biologique ou à la faune sauvage en général. Au cours de ces réunions, elle sera en mesure de nouer des liens avec des parties prenantes importantes au sein du Gouvernement américain et de la communauté des ONG, contribuant à mieux faire connaître la CMS par le biais de fiches d'information et de produits d'information utiles.

39. Le fait de travailler à la fois pour la CMS et PNUE a permis également de créer des synergies naturelles entre la CMS et le programme de travail du PNUE. Ceci s'est souvent traduit par des avantages en termes de partage des coûts. Les frais de déplacement ont ainsi été partagés entre les deux organisations pour participer à une même réunion (comme la Mission de Nairobi, ou la réunion technique sur les débris marins et les enchevêtrements au titre de la Convention pour la réglementation de la chasse à la baleine, ou la réunion CBD/SBSTTA/16). Mme Thiele a aussi fourni un appui programmatique substantiel aux activités de la CMS relatives à l'espace marin, y compris sur des sujets comme les débris marins, les mammifères marins, les requins, le bruit marin et d'autres questions concernant les crimes contre la faune sauvage, les réseaux écologiques et les changements climatiques.

40. Bien qu'une adhésion à la Convention ne soit pas imminente, les États-Unis ont apporté leur soutien à la conservation des espèces migratrices, en appuyant de façon volontaire et continue le MdE sur les tortues marines IOSEA (130 500 USD) et le MdE sur les requins (75 000 USD). Les États-Unis ont aussi récemment signé le MdE sur les cétacés des îles du Pacifique (novembre 2012). Il existe quelques indications également que les États-Unis envisagent d'adhérer au traité ACAP; Mme Thiele a vivement encouragé une telle adhésion au cours des deux dernières années. Elle travaille en étroite collaboration avec le Secrétaire exécutif d'ACAP, M. Warren Papworth, qui prépare une mission à Washington à la fin février 2014. Une autre initiative à laquelle participe la CMS est la WHMSI — Western Hemisphere Migratory Species Initiative. En janvier 2013, la CMS a aidé à déterminer les gagnants de prix attribués par la WHMSI. Sur un montant total de fonds disponibles de 100 000 USD, 75 000 USD ont été consacrés à des projets qui soutiennent les espèces visées par la CMS. Enfin, on vient d'apprendre que la Fondation internationale pour les grues a reçu une subvention de 24 000 USD du Fonds pour les animaux en danger critique d'USFWS.

41. Le Comité s'est félicité d'avoir l'occasion de rencontrer Mme Thiele en personne et de prendre connaissance directement des activités qu'elle entreprend pour le compte de la CMS. Lorsqu'on lui a demandé si les États-Unis signeront le MdE sur les tortues marines de la côte occidentale de l'Afrique, comme ils l'ont fait pour les tortues marines IOSEA, Mme Thiele a répondu qu'il est dans l'intérêt des États-Unis de le faire, mais elle doute que des ressources soient affectées à ce MdE, jusqu'à ce qu'un État de l'aire de répartition Signataire exprime sa volonté de jouer un rôle de chef de file. M. Abdul Munaf Qaimkhani (Pakistan) a déclaré que son pays avait reçu des subventions du programme « Wildlife without Borders » d'USFWS pour protéger les tortues marines. Il a demandé si des contacts ont été établis également avec le Canada. Mme Thiele a confirmé qu'elle s'impliquera davantage au Canada, mais que son mandat pour les deux premières années est de se concentrer sur les États-Unis. Cependant, par le biais du PNUE-RONA et dans le cadre de son travail sur la Western Hemisphere Migratory Species Initiative (WHMSI) et les voies de migration, Mme Thiele a pris contact avec des figures clés du Gouvernement canadien.

42. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) a indiqué qu'il sera peut-être difficile d'assurer l'adhésion des États-Unis à la CMS, et qu'il y avait d'autres régions (l'Afrique par exemple) dans lesquelles la CMS devrait accroître sa visibilité. Mme Marianne Courouble (France) a réitéré que malgré des demandes initiales en ce sens, aucun rapport n'avait été remis au Comité permanent en 2012 sur les réalisations de l'Administrateur en fonction à Washington; ce rapport n'a été remis que plus tard. Elle a ensuite demandé si le membre du personnel à Washington serait en mesure de lever les fonds nécessaires pour couvrir les frais de ce poste. Elle a demandé quels étaient les coûts et avantages de ce poste pour la CMS, et qu'une analyse soit effectuée pour déterminer le montant des fonds levés au regard des coûts représentés par ce poste. Mme Thiele a fait référence aux diapositives de son exposé sur les ressources consacrées par les États-Unis à la protection des requins, des tortues marines et des grues, et elle a réaffirmé que les fonds levés sont le résultat d'efforts collectifs (y compris de Mme Laura Cerasi) et qu'elle ne peut pas s'attribuer le mérite d'avoir obtenu ces fonds toute seule. D'autre part, elle a indiqué qu'une partie de l'appui fourni est en nature et donc difficile à quantifier. L'appui fourni au MdE sur les tortues marines IOSEA, par exemple, est le résultat d'une relation de longue durée entre le Secrétariat de l'IOSEA et les États-Unis. Mme Wendy Jackson (Nouvelle-Zélande) a fait observer que la CMS devrait hésiter à consacrer des ressources à une région qui n'est pas Partie à la CMS. Mme

Thiele a précisé que la CMS mobilise en réalité des ressources dans cette région, afin d'appuyer le portefeuille d'activités de la CMS partout dans le monde. Mme Qwathekana (Afrique du Sud) a répondu de manière positive, en indiquant le souhait d'avoir accès aux avantages retirés par l'Administratrice de Washington pour trouver davantage d'appui auprès du Gouvernement américain, pour faciliter la mise en œuvre des Accords de l'Afrique de l'Ouest.

43. M. Chambers s'est excusé du fait que le rapport demandé à la COP10 n'a pas été présenté au Comité permanent en 2012. Il espérait que, maintenant que les Parties avaient reçu les rapports de 2013 et entendu de vive voix l'Administratrice, elles pourraient voir les avantages directs retirés grâce à ce poste. M. Chambers a fait observer également que le Directeur exécutif du PNUE reconnaît la valeur d'investissement de ce poste pour le PNUE, et qu'il est envisagé de le convertir en poste de correspondant des AME, pour rejoindre le reste du réseau de correspondants du PNUE-AME.

Mesures à prendre

Le Secrétariat fournit une analyse des coûts et avantages du poste de Washington D.C. à la COP11.

10. Mobilisation des ressources

44. Mme Laura Cerasi (Secrétariat) a présenté le document UNEP/CMS/StC41.10, qui décrit les activités passées et présentes du Secrétariat et les futurs plans pour mobiliser des ressources. L'objectif est d'accroître le montant des contributions non destinées à des fins spécifiques et d'encourager un financement à plus long terme. Des subventions seront recherchées auprès d'un plus grand nombre de sources, et la base de bailleurs de fonds sera élargie.

45. Le Secrétariat a établi des priorités pour les initiatives de collecte de fonds et les Parties ont reçu la liste des principales activités. Les bailleurs de fonds ont été contactés dans le cadre d'appels de fonds généraux et de prises de contact plus ciblées. Le Secrétariat a réussi dans sa demande de fonds adressée à la Commission européenne et continue de travailler en étroite collaboration avec de nombreux partenaires, en appuyant leurs demandes de subvention chaque fois que cela est possible. La CMS recevra une nouvelle contribution de la Commission européenne (phase II du projet de renforcement des capacités dans les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique). Le financement des mesures de conservation est facilité par des notifications sur les opportunités de subventions, avec des fondations par exemple, et par des lettres de soutien du Secrétariat; Mme Thiele à Washington encourage activement ces efforts.

46. Le Secrétariat a mis en avant la mobilisation des ressources dans le cadre de manifestations et d'activités de sensibilisation. La CMS a innové en organisant pour la première fois, en 2013, un concert de charité pour marquer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et le bicentenaire de Verdi (voir le point 7 de l'ordre du jour ci-dessus).

47. Un petit nombre d'activités qui ont des lignes budgétaires et des allocations dans le budget principal nécessiteront des ressources supplémentaires. Ces activités incluent la mise en œuvre des MdE, l'organisation de la COP, le projet sur les énergies renouvelables, et les travaux liés au Conseil scientifique et à sa prochaine réunion.

48. Enfin, le Secrétariat souhaite lancer le « Programme des Champions des espèces migratrices » pour la Famille CMS. Le programme a déjà été approuvé par le Comité permanent d'AEWA et le Comité consultatif d'ASCOBANS. La note de concept du programme a été diffusée quelques mois auparavant et son but principal est de gérer le manque de sources de financement robustes, en élargissant la base des bailleurs de fonds et en augmentant la visibilité de la CMS et de ses activités. Les « Champions » potentiels devront s'engager, pendant une durée de trois ans, à verser une contribution dépassant un certain montant minimum prédéterminé et, plutôt que de financer une activité particulière, ils accepteront d'appuyer un portefeuille plus large d'activités. En contrepartie d'un tel soutien, les Champions seront officiellement reconnus par la CMS. Des manifestations parallèles seront organisées lors des réunions de la COP, ainsi que d'autres événements semblables,

pour promouvoir le programme, et les Ambassadeurs seront invités à aider à recruter des « Champions ». La CMS est en liaison étroite avec BirdLife International, qui a mis en place un programme semblable; cela signifie que la CMS peut tirer des enseignements de l'expérience de BirdLife International et que les deux organisations peuvent travailler ensemble, plutôt que d'être en concurrence. Le Comité a approuvé le « Programme des Champions des espèces migratrices ».

49. M. Lyle Glowka (CMS Abu Dhabi) a présenté une mise à jour concernant le projet sur les dugongs et les herbiers marins, actuellement préparé en vue d'obtenir un financement du FEM. L'avant-projet du projet a été avalisé par le PNUE et peut désormais être transmis au FEM. Le projet a reçu une subvention de 170 000 USD pour sa préparation, 6 millions USD de contributions annoncées par les pays partenaires dans le cadre du système d'allocation STAR du FEM-5, ainsi que des promesses d'appui et de contributions en nature s'élevant désormais à 99 millions de dollars. Si le projet est approuvé, il commencera en 2014 et sera le troisième projet de la CMS à bénéficier d'un financement du FEM (les deux autres projets étant le projet sur les zones humides de la Grue sibérienne d'Asie centrale et le projet « Ailes au-dessus des marais »).

11. Groupe de travail sur le règlement intérieur de la Conférence des Parties et du Comité permanent, et retrait de résolutions et de recommandations

50. M. Bignell (Nouvelle-Zélande), Président du Groupe de travail, a expliqué que celui-ci a été créé à la précédente réunion du Comité permanent afin d'examiner quatre questions : l'organisation de la COP; le règlement intérieur de la COP; le règlement intérieur du Comité permanent; le retrait de résolutions et de recommandations. Les quatre questions ont été examinées séparément dans les quatre annexes au principal document. M. Bignell a exprimé ses remerciements aux autres membres du Groupe de travail et au Secrétariat, pour leur assistance.

51. Le Groupe de travail souhaite proposer une modification supplémentaire, à savoir, que le statut de membre du Sous-comité des finances et du budget soit rationalisé à l'avenir, de manière à être un sous-ensemble du Comité permanent. À l'heure actuelle, le représentant de l'Océanie auprès du Sous-comité sont les Philippines; or ce pays n'est pas membre du Comité permanent et il est peu probable qu'il envoie un représentant à Bonn pour une réunion d'une demi-journée.

Organisation de la COP

52. Des préoccupations ont été exprimées au sujet des propositions d'élargissement du Bureau, y incluant les membres du Comité permanent, ce qui représenteraient une charge pour certaines délégations, tout particulièrement celles qui contribuent à la coordination régionale, ainsi que pour les Parties qui ont seulement un représentant à la COP. Cependant, il a été souligné que la participation aux réunions du Bureau ne serait pas obligatoire et que des excuses seraient acceptées, et qu'un tel système fonctionnait bien dans d'autres instances.

53. La proposition de raccourcir les cérémonies d'ouverture a été acceptée, après que des précisions ont été apportés sur la définition du terme « principales autorités », qui vise à inclure le Président du Comité permanent, un représentant de haut rang du Gouvernement hôte, le maire de la municipalité locale et certains autres contributeurs stratégiques. L'intention était de restreindre la cérémonie d'ouverture à deux heures au plus, pour consacrer davantage de temps aux questions de fond de l'ordre du jour.

54. Il convient d'apporter des éclaircissements sur les exigences en matière de pouvoirs des représentants, après l'expérience de la COP10 où des délégués sponsorisés sont venus sans la documentation requise. Il a été précisé que tout vote conséquent a toujours lieu à la fin de la COP, donnant amplement le temps aux délégués de s'assurer que l'instrument original conférant les pleins pouvoirs est envoyé depuis la capitale des pays concernés, pendant la réunion si besoin. Les délégués qui souhaitent être sponsorisés devraient fournir une copie de leurs pleins pouvoirs avant que le Secrétariat émette leurs billets.

55. Les propositions concernant l'organisation de la COP ont été acceptées.

Règlement intérieur de la COP

56. M. Oliver Schall (Allemagne) a soulevé à nouveau la question de la surcharge que représente une participation des membres du Comité permanent aux réunions du Bureau, et a souligné qu'une telle participation ne devrait pas être obligatoire. Cette condition a été acceptée.

57. M. Akankwasah Barirega (Ouganda) a proposé que l'article 14 (2) soit amendé, de sorte qu'en cas d'égalité des voix, une décision soit considérée comme rejetée. Ceci a été accepté.

58. Le projet de règlement intérieur de la COP, tel qu'amendé, a été accepté.

Règlement intérieur du Comité permanent

59. Les propositions contenues dans l'Annexe III au document 11 concernant le règlement intérieur du Comité permanent ont été acceptées, sous réserve de quelques amendements mineurs de la terminologie retenue en matière de consultation dans l'article 3 (3), la taille limite des documents dans l'article 3 (6), et les procédures en cas d'égalité des voix dans l'article 3 (16).

Retrait de résolutions

60. Les propositions contenues dans l'Annexe IV au document 11 concernant le retrait de résolutions et de recommandations ont été acceptées.

Mesures à prendre

Le Secrétariat rédige à nouveau le mandat du Sous-comité des finances et du budget qui sera adopté à la COP11, de sorte que ses membres soient un sous-ensemble des membres du Comité permanent.

12. Organisation de la COP11

61. Le Président a tout d'abord invité son Excellence Jorge Enrique Jurado Mosquera, Ambassadeur de l'Équateur en Allemagne, puis Mme Carolina Constantino, Attachée politique de l'Ambassade à Berlin, à présenter leurs exposés sur l'accueil de la COP.

62. Avant de décrire la biodiversité et la géographie de l'Équateur, l'importance que le pays accorde à la Convention, et les installations et ressources qui seront mises à disposition à Guayaquil, M. Jurado a exprimé sa sympathie au peuple des Philippines suite au passage du typhon.

63. Mme Constantino a indiqué qu'elle représentait le correspondant national qui n'avait pas pu se rendre à la réunion suite au passage du typhon, et elle a reconnu la solidarité témoignée par la communauté internationale envers son pays. Elle a souligné que les Philippines figuraient parmi les pays les plus riches en biodiversité de la planète, tout particulièrement en ce qui concerne ses espèces marines, et qu'il faisait partie du Triangle de corail.

64. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) a souhaité vérifier auprès des deux pays hôtes potentiels que la délivrance de visas ne présenterait pas de difficultés, vu la nature mondiale de la Convention. Les deux pays n'exigent pas de visas pour les séjours de courte durée. Les exposés des deux pays ont mis l'accent sur leur expérience d'accueil de réunions internationales et, puisque la CMS n'avait jamais organisé une réunion de la COP en Asie ou en Amérique latine, ces deux endroits offriraient l'occasion à la Convention d'établir des liens avec des États non-Parties, dans des régions où le recrutement de nouveaux membres était une priorité.

65. Après que le Comité s'est réuni à huit clos pour examiner les offres et faire son choix, le Président a annoncé le résultat des délibérations. La décision du Comité permanent a été d'accepter les deux offres de l'Équateur et des Philippines d'accueillir une réunion de la Conférence des Parties à la Convention. Ainsi, l'Équateur accueillera la COP11 en novembre 2014 et les Philippines accueilleront la COP12 en 2017.

13. Groupe de travail sur le Plan stratégique de la CMS

66. Mme Jackson (Nouvelle-Zélande), vice-Présidente du Groupe de travail, a présenté le document UNEP/CMS/StC41/13, en décrivant les activités entreprises par le Groupe de travail pendant l'année écoulée et en ajoutant un résumé des principaux résultats de sa réunion du 25 et 26 novembre. Un avant-projet de Plan stratégique a été élaboré et distribué, et les observations reçues ont été prises en compte, aboutissant à un document robuste. Le Groupe de travail a examiné le projet de texte le plus récent, et les chapitres et les aperçus de chapitres ont été peaufinés davantage. Il est encore possible de faire des observations jusqu'au 15 décembre 2013, et les travaux sur la cristallisation de la prochaine version de l'avant-projet commenceront en 2014. Une contribution du Comité permanent et du Conseil scientifique, ainsi que des autres accords de la Famille CMS, serait particulièrement bienvenue. Les fonds alloués par le budget principal et les contributions volontaires de l'Allemagne et de l'Afrique du Sud ont presque tous été dépensés, et d'autres fonds sont nécessaires.

67. Un nouveau projet de Plan stratégique sera envoyé à la mi-janvier au Groupe de travail, afin de mener une consultation plus large en février. Plus le nombre de contributions et l'étendue du soutien sont importants, meilleur sera le Plan stratégique. Les accords associés ont aussi participé pleinement au processus, confirmant l'intention que le Plan soit un Plan stratégique pour les espèces migratrices, plutôt qu'un plan uniquement pour la CMS comme institution. Il est prévu que le Plan stratégique soit un document concis, ciblant les décideurs de haut niveau et qu'il sera complété par un « guide d'accompagnement » fournissant les détails.

68. Mme Céspedes (Chili) a exprimé ses remerciements à la Présidente du Groupe de travail, Mme Ines Verleye, et au reste de l'équipe pour tous leurs efforts, notamment en matière de communication avec les autres Parties au sujet des progrès accomplis. Mme Qwathekana (Afrique du Sud) s'est inquiétée du fait qu'une activité aussi cruciale que l'élaboration du Plan stratégique ne puisse pas avancer, faute de financement suffisant. M. Biber (Suisse) a demandé ce qui se passerait si un financement n'était pas trouvé avant la COP. Mme Monika Lesz (Pologne) a indiqué que les objectifs étaient ambitieux; elle souhaitait voir davantage de propositions concrètes pour les réaliser dans le guide d'accompagnement.

69. Mme Jackson a déclaré que la Présidente du Groupe de travail et elle-même continueront de peaufiner le texte du Plan stratégique. Les difficultés anticipées concernent la rédaction du guide d'accompagnement et l'élaboration d'indicateurs, bien que la plupart des travaux préparatoires aient déjà été effectués par le consultant, Dave Pritchard. M. Pritchard a été prié de donner une estimation du temps supplémentaire nécessaire pour pouvoir compléter les projets de texte.

70. M. Kante (PNUE) a annoncé qu'il fournira un montant supplémentaire de 20 000 USD pour que le Groupe de travail puisse continuer d'élaborer le Plan stratégique (voir le point 9 de l'ordre du jour ci-dessus). Les membres du Comité ont aussi été invités à envisager de faire des contributions volontaires.

14. Structure et stratégies futures de la CMS : mise à jour sur la mise en œuvre des activités prioritaires

71. En présentant le document UNEP/CMS/StC41/14, M. Chambers (Secrétaire exécutif) a mis à jour le Comité sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Résolution 10.9 sur la structure et les stratégies futures de la CMS et de la Famille CMS. La CMS contribue aux débats sur la

gouvernance internationale de l'environnement et au processus de Rio+20, dans lesquels une approbation de haut niveau a été donnée pour créer des plus grandes synergies entre les AME.

72. Les Bureaux régionaux du PNUE contribuent au renforcement des capacités et à une plus grande participation des ONG. Tous les bureaux régionaux disposent d'un administrateur, à l'exception de l'Amérique latine, pour laquelle un poste sera pourvu prochainement. Un certain nombre de réunions régionales ont été organisées pour aider les pays dans le cadre du processus de révision des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB), donnant l'occasion de faire connaître les lignes directrices de la CMS pour l'intégration des espèces migratrices. De plus, un atelier mondial sur les SPANB s'est tenu à Nairobi.

73. Des efforts sont actuellement prodigués pour contribuer davantage à l'IPBES et aux centres de données. La CMS est particulièrement bien placée pour avoir des interactions avec l'IPBES, puisque le Président du Comité permanent est aussi membre du Bureau de l'IPBES. Quatre propositions ont été faites concernant le programme de travail de l'IPBES, et une cinquième proposition a été transmise ultérieurement, sur l'évaluation rapide des espèces migratrices. La deuxième session plénière de l'IPBES, qui se tiendra à Antalya, Turquie, établira des priorités; parmi les principales priorités proposées, la pollinisation et la valeur économique présentent le plus d'intérêt pour la CMS.

74. Le site Internet a été révisé minutieusement (voir le point 16.1 de l'ordre du jour) et son lancement est prévu au cours du premier trimestre 2014. Un domaine dans lequel des améliorations seront apportées concerne la couverture du site en espagnol et en français. Le projet a été une initiative conjointe de la CMS et des différents accords associés, et un appui a été fourni par des contributions du Fonds d'affectation spéciale de la CMS et des accords associés, et par une contribution volontaire de la Finlande.

75. Plusieurs analyses des lacunes ont été prévues dans la Résolution – notamment sur la viabilité des MdE et la couverture des espèces inscrites aux Annexes de la CMS – mais aucun financement n'a été alloué à cet effet par le budget principal. En conséquence, des avant-projets préliminaires seront préparés par le Secrétariat et diffusés, afin de recevoir des observations.

76. Le mode de fonctionnement et le rôle du Conseil scientifique sont examinés actuellement, en vue d'augmenter l'appui qu'il fournit à la Convention et d'améliorer son efficacité. Une réunion des administrateurs du Conseil, des Présidents des groupes de travail et des Conseillers nommés par la COP s'est tenue en octobre, à Formia, Italie, durant laquelle les résultats d'une première évaluation, qui comprend une étude sur l'expertise des conseillers scientifiques et une comparaison de la structure et du mode de fonctionnement des organes scientifiques des AME et des instruments de la Famille CMS, ont été examinés. Le Secrétariat préparera un document sur des options pour la structure future du Conseil, aux fins de consultation avec les Parties.

77. La présence de la Convention dans différentes régions du monde a été renforcée par des partenariats comme celui avec l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement (GIZ) en Asie centrale, ou avec la Fondation internationale pour les grues dans l'ensemble de l'aire de répartition de la Grue de Sibérie.

78. Grâce aux initiatives innovantes d'AEWA, le système de rapports en ligne de la CMS est en place, ce qui représente une avancée considérable dans la capacité de collecte de données de la Convention.

79. Des membres du personnel supplémentaires ont été déployés dans l'Unité de coordination des MdE; les postes complémentaires ont été financés par le budget principal, et des Jeunes experts associés (JEA) et un poste P2 ont été financés par l'Allemagne. Ces postes ont cependant une durée limitée, et il n'y a aucune garantie que les titulaires de ces postes soient remplacés après 2014.

80. Bien que certaines sessions de formation aient été spécifiquement organisées, des occasions ont été saisies d'utiliser les manifestations organisées par des partenaires et d'organiser des manifestations conjointes, afin de partager les coûts. La réunion des Présidents des organes scientifiques et consultatifs des AME s'est ainsi tenue à Formia, immédiatement avant la réunion du Conseil scientifique.

81. Une coopération entre les programmes, fondée sur les chevauchements existants au niveau thématique, taxonomique ou géographique, est étudiée actuellement dans de nombreux cas, comme dans le cas de la Voie de migration d'Asie centrale. La réunion des États de l'aire de répartition concernés, tenue à Abu Dhabi en décembre 2012, a indiqué que sa préférence allait à une gestion du Plan d'action par l'AEWA. Cette préférence a été indiquée au Comité permanent d'AEWA et une décision sera prise à la prochaine Réunion des Parties à l'AEWA. Il est possible d'accroître les synergies au moyen d'une intégration plus poussée des Secrétariats de la CMS et d'AEWA, comprenant le recrutement d'un nouvel Administrateur exécutif d'AEWA, comme expliqué dans le document UNEP/CMS/StC41/14.1 (voir ci-dessous).

82. Le projet réalisé en partenariat avec l'AEWA (au nom de la Famille CMS), BirdLife International et IRENA, sur les effets des installations d'énergies renouvelables sur les espèces migratrices a commencé, et les résultats devraient être disponibles à la COP.

83. Mme Courouble (France) a déclaré que la France considère que le processus relatif à la Structure future de la CMS est une priorité; c'est pour cela que la France a financé et participé au Groupe de travail sur cette question. Elle s'est félicitée du rapport du Secrétaire exécutif et de l'accent mis sur une plus grande efficacité. Elle a suggéré que le Secrétariat continue de demander régulièrement un appui financier et fasse rapport sur les progrès accomplis à cet effet.

84. Mme Jackson (Nouvelle-Zélande) a déclaré qu'elle avait elle aussi consacré beaucoup de temps au processus relatif à la Structure future et qu'elle était heureuse de voir que ce processus portait ses fruits. Une plus grande efficacité peut être réalisée dans les processus de communication de données, et elle partagera ses idées avec d'autres Parties le moment voulu. Elle a indiqué que tous les documents contiennent une référence à la partie pertinente de la stratégie pour la Structure future, mais elle pensait qu'il serait utile d'avoir un résumé consolidé des progrès accomplis.

85. M. Qaimkhani (Pakistan) a indiqué que les Parties à la CBD ont commencé le processus de révision de leurs SPANB, parfois avec l'aide d'un financement du FEM. Puisque toutes les Parties à la CMS sont aussi Parties à la CBD, les correspondants nationaux de la CMS devraient prendre contact avec les correspondants nationaux de la CBD, pour faire en sorte que les préoccupations relatives aux espèces migratrices soient prises en considération.

86. Mme Qwathekana (Afrique du Sud) a déclaré que le processus relatif à la Structure future a identifié le besoin, dans certaines régions, d'avoir un appui de la Convention, prenant la forme soit d'un membre du personnel sur le terrain (comme le coordinateur de l'AEWA pour l'Afrique, basé au Cameroun), soit d'administrateurs qui ont des compétences régionales mais sont basés à Bonn. En ce qui concerne le Plan stratégique, il est important d'obtenir des données de référence robustes, de sorte que les progrès accomplis puissent être évalués adéquatement.

87. M. Kane (PNUE) a abordé la question de l'utilisation commune d'un système de rapport en ligne par tous les AME relatifs à la biodiversité. En février 2013, le Groupe de liaison des conventions relatives à la diversité biologique (BLG) a pu voir une démonstration du système de rapports en ligne lancé par AEWA et a approuvé ce système. Le PNUE a aujourd'hui trouvé un financement pour faire avancer ce projet et a établi des premiers contacts avec le PNUE-WCMC.

88. Mme Céspedes (Chili) était d'accord avec la France, à savoir, que la mise en œuvre de la Structure future devrait être la principale priorité, et elle s'est donc félicitée de l'importance accordée à

ce processus. La réforme du Conseil scientifique était une question délicate et les problèmes de communication rencontrés par le Président sont une source de préoccupation.

89. Mme Courouble (France) a rappelé que l'option d'assurer une présence de la CMS dans des bureaux régionaux a été examinée par le Groupe de travail sur la Structure future. Une telle option permettrait d'améliorer l'efficacité sur le terrain, d'accroître la visibilité de la Convention et de faciliter la collecte de fonds au niveau local. Le Bureau de projet de la CMS à Abu Dhabi, qui s'occupe du MdE sur les rapaces et du MdE sur les dugongs, pourrait être un modèle à suivre pour les instruments de la CMS en Afrique. La proposition de fusionner les services au sein de la Famille CMS était conforme aux recommandations du processus relatif à la Structure future et permettrait de faire des économies et de mieux utiliser les ressources.

90. M. Adams (Allemagne) a reconnu la valeur potentielle d'une présence régionale de la CMS, appuyée par des gouvernements ou des ONG. En ce qui concerne la future relation entre la CMS et AEWA et la proposition faite que la CMS soit responsable des questions stratégiques et que l'AEWA se concentre davantage sur la mise en œuvre, il comprenait la réticence de certains à prendre des décisions hâtives qui auront des conséquences étendues. Il était d'avis que la période qui précède la réunion de la COP devrait être utilisée pour examiner comment ceci pourrait être réalisé en pratique et pour voir ce qui fonctionne le mieux. Le Secrétariat viendra à la COP avec des propositions plus spécifiques, basées sur l'expérience.

91. Mme Lesz (Pologne) a indiqué qu'elle avait reçu une demande spécifique d'autres pays européens de tenir les Parties informées des développements concernant la relation entre la CMS et l'AEWA.

92. M. Volodymyr Domashlinets (Ukraine) s'est félicité des progrès accomplis dans la mise en œuvre du processus relatif à la Structure future de la CMS, tout particulièrement en ce qui concerne la création de synergies pour accroître l'efficacité de la CMS. Il était d'accord avec les intervenants précédents qui préconisaient d'être prudents dans les décisions aux conséquences étendues concernant la future relation entre la CMS et l'AEWA et a prié instamment, quelle que soit la solution retenue, d'assurer une compatibilité avec les résolutions d'AEWA, en signalant que la Résolution 1.1 d'AEWA précise que l'AEWA comprend un Secrétaire exécutif, et non pas un Administrateur exécutif. Au sujet de la question du recrutement, M. Domashlinets a déclaré que la Fédération de Russie a exprimé son intérêt à signer un certain nombre de MdE.

93. Mme Céspedes (Chili) et Mme Jackson (Nouvelle-Zélande), qui représentent toutes les deux des pays situés en dehors de la zone couverte par l'Accord AEWA, ont demandé quelles seraient les conséquences pour toute la Famille de la CMS, si la Convention assume un plus grand rôle de représentation d'AEWA. Elles étaient toutes deux favorables au principe de création de synergies, mais souhaitaient examiner les détails de la proposition. La signification exacte du terme « domaines communs » mentionné dans la décision du Comité permanent d'AEWA n'était pas très claire.

94. Mme Qwathekana (Afrique du Sud) a indiqué que l'Activité 12 du processus relatif à la Structure future concerne la viabilité des MdE et que l'accent devrait être mis sur la révision des instruments existants, plutôt que l'adoption de nouveaux instruments. Il convient de déterminer ce qui a réussi et ce qui n'a pas fonctionné, avant de commencer à négocier des nouveaux instruments. De l'avis de tous, l'AEWA semble fonctionner efficacement, et elle a donc demandé quel était le fondement des changements proposés, quelles étaient les faiblesses à résoudre, et quels seraient les avantages retirés des changements proposés.

95. En réponse à ces questions, M. Chambers a déclaré que le Secrétariat a essayé de faire en sorte que tous les documents et les activités soient reliés aux mandats énoncés dans les principales résolutions adoptées à la COP10, et de fournir un résumé qui indique tous les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Structure future. Le Secrétariat est conscient de l'importance que revêt l'intégration des espèces migratrices dans les SPANB, et tente d'exploiter pleinement la possibilité de

le faire dans le cadre du processus de révision des SPANB; à cette fin, le Secrétariat a pris contact avec les correspondants du PNUE-AME dans différentes régions, et a participé au Forum mondial sur les SPANB à Nairobi et à des manifestations parallèles sur cette question dans d'autres instances. Le Secrétaire exécutif de la CBD a écrit à ses correspondants nationaux en soulignant l'importance que revêtent les autres AME pour atteindre les Objectifs d'Aichi. En ce qui concerne l'augmentation de la présence de la Convention dans les régions, le Secrétariat souhaite créer des partenariats avec les organisations concernées, et un membre du personnel se rendra à une réunion de l'UICN à Dakar dans ce but précis. Il est prévu que le système de rapports en ligne soit aligné sur le Plan stratégique, et l'appui fourni par le PNUE aux pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifiques et à leurs centres de données est bienvenu. Un consultant a été embauché pour analyser les répercussions de l'intégration de la Voie de migration d'Asie centrale pour l'AEWA, et les résultats seront présentés à la Réunion des Parties à l'AEWA en 2015.

CMS/AEWA

96. M. Øystein Størkersen (vice-Président), s'exprimant en qualité de Président du Comité permanent d'AEWA, a expliqué que la vacance du poste d'Administrateur exécutif d'AEWA avait été publiée, que des entretiens avaient eu lieu et qu'un candidat préféré avait été identifié. Il était prévu que le PNUE fasse une offre officielle très prochainement et que le nouvel Administrateur exécutif entre en fonction en 2014. En gardant à l'esprit les résultats du processus relatif à la Structure future, il a été décidé d'utiliser l'opportunité offerte par la nomination d'un nouveau chef du Secrétariat d'AEWA pour réexaminer la relation entre la Convention et l'Accord.

97. En septembre 2013, le Comité permanent d'AEWA a examiné la question en profondeur et a trouvé un compromis acceptable sur la voie à suivre pour optimiser la collaboration. La décision du Comité a été reproduite dans le document UNEP/CMS/StC41/14a, et a invité une réponse du Comité permanent de la CMS. M. Størkersen a déclaré qu'il était impossible d'anticiper toutes les conséquences éventuelles, ou de donner des réponses définitives aux nombreuses questions soulevées; en conséquence, aucune décision hâtive ou irrévocable n'a été prise et ne sera prise. Une proposition sera élaborée, pour examen à la sixième Réunion des Parties à l'AEWA, qui pourrait inclure l'idée que le Secrétaire exécutif de la CMS assume le principal rôle de représentation au sein d'AEWA. La période de temps entre la nomination du nouvel Administrateur exécutif et la prochaine Réunion des Parties à l'AEWA pourrait être utilisée comme période d'essai, comprenant des projets pilotes qui testeront comment une coopération plus étroite entre les deux Secrétariats, en matière de « services communs », peut fonctionner.

98. M. Chambers s'est excusé de la publication tardive du document UNEP/CM/StC41/14a; ceci était inévitable, car le document a été établi en réponse à la décision du Comité permanent d'AEWA, qui a été prise en septembre. Il a cité la Résolution 5.17 d'AEWA qui a demandé au Secrétariat de l'Accord de participer au processus relatif à la Structure future et, dans le contexte plus large des AME, le sommet de Rio +20 avait approfondi la réflexion concernant les synergies. En ce qui concerne la CMS et l'AEWA, deux questions se posaient. Premièrement, les deux instruments comprennent actuellement un Secrétaire exécutif qui exerce des fonctions semblables en grande partie. Il est possible d'arguer en faveur d'une réduction des doubles emplois, en assignant un rôle stratégique au Secrétaire exécutif de la CMS et en permettant au chef de l'AEWA de se concentrer sur la mise en œuvre des politiques de conservation. D'autres idées sur la meilleure façon d'aller de l'avant pour cette option seront élaborées durant la période qui précède la prochaine Réunion des Parties à l'AEWA. Deuxièmement, la plupart des espèces visées par l'AEWA sont aussi visées par la CMS; les questions de conservation examinées par l'AEWA intéressent donc également la CMS. En conséquence, il existe de nombreuses possibilités de coopération étroite, en termes de travail quotidien pour la collecte de fonds, de sensibilisation, de partenariats, de gestion de l'information et de renforcement des capacités. La période qui précède la prochaine Réunion des Parties à l'AEWA pourrait être utilisée pour entreprendre des projets pilotes.

99. M. Chambers a précisé que la proposition d'une coopération plus étroite ne constitue pas une fusion des Secrétariats, et que l'autonomie de l'Accord, en tant que traité international indépendant,

sera respectée. La CMS et AEWA travailleront en étroite collaboration, en tirant parti de leurs atouts respectifs, et les économies réalisées pourront être redirigées vers des services améliorés pour les Parties et vers la mise en œuvre. Le modèle à suivre est le groupe de traités sur les substances chimiques, à savoir, les Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm. D'autre part, les arrangements conclus avec ASCOBANS, en vertu desquels le Secrétaire exécutif de la CMS assure cette fonction pour l'Accord, fonctionnent à la satisfaction des Parties. Tous les secrétariats basés à Bonn sont servis par la même Unité de gestion administrative et financière, et des arrangements acceptables en termes de partage des coûts ont été mis au point.

100. Mme Jackson (Nouvelle-Zélande) s'est félicité des liens établis avec le processus relatif à la Structure future, des efforts prodigués pour accroître les synergies, et des références faites au groupe de traités sur les substances chimiques, qui venaient juste de tenir leur super-COP et pourraient être un modèle à suivre satisfaisant. Le document avait été reçu en retard et le temps avait donc manqué pour pouvoir consulter d'autres Parties.

101. M. Biber (Suisse) a accueilli avec satisfaction ces explications supplémentaires. Il était favorable à une amélioration de l'efficacité et à de plus grandes synergies, et ne voyait aucune raison d'écarter complètement l'idée d'une fusion complète, mais il a indiqué que les Parties devaient connaître les avantages et les inconvénients; il a donc mis en garde contre une décision trop hâtive. Le processus relatif à la Structure future a préconisé une plus grande coopération entre les membres de la Famille CMS, mais lui-même préférerait une approche plus systématique basée, sur une analyse indépendante des domaines dans lesquels des synergies peuvent être créées. Il avait contacté le représentant régional de l'Europe auprès du Comité permanent d'AEWA, en lui demandant sans succès de reporter à plus tard toute décision. La décision du Comité permanent d'AEWA n'a donc pas été prise par consensus. Il anticipait également des difficultés liées aux différences de champ d'application géographique entre la CMS, l'AEWA et les autres instruments. Une approche étape par étape devrait être adoptée, pour permettre aux Parties d'évaluer le succès des projets pilotes.

102. M. Barirega (Ouganda) a partagé les préoccupations exprimées par d'autres participants au sujet du processus, mais il souhaitait que les avantages découlant d'une collaboration plus étroite soient étendus à d'autres instruments, tels que l'Accord sur les gorilles. La croissance de la Famille CMS avait été l'une des principales raisons ayant conduit à entreprendre des réformes dans le cadre du processus relatif à la Structure future.

103. Mme Elsa Nickel (Allemagne) a soutenu l'idée d'avoir un seul Secrétaire exécutif pour la CMS et l'AEWA, car ceci permettra de réduire les doubles emplois. Un Administrateur exécutif d'AEWA chargé de la mise en œuvre permettra aussi de consacrer davantage de ressources à la conservation. Les arrangements de fusion avec ASCOBANS fonctionnaient bien; or, les mêmes inquiétudes avaient été exprimées au départ. Les Parties devraient viser une situation gagnant-gagnant, dans laquelle la CMS gagne en autorité en dirigeant toute la Famille CMS, tandis que les instruments retirent des avantages en faisant partie d'un ensemble plus vaste. Elle a cependant suggéré d'utiliser une approche prudente, étape par étape, pour pouvoir annuler certains arrangements si besoin, mais elle pensait que l'occasion devait être saisie de renforcer la coopération, lorsqu'une telle occasion se présentait, plutôt que d'attendre la mise en place d'un système grandiose.

104. Mme Courouble (France) a indiqué que le nombre de MdE au sein de la Famille CMS avait augmenté sans une augmentation correspondante des ressources. Les Parties sont confrontées à des difficultés financières et les correspondants nationaux doivent justifier le soutien apporté aux AME. Au sein de l'AEWA, on a constaté que certaines parties du programme ne sont pas appliquées; les efficacités proposées avec la présence d'un seul Secrétaire exécutif sont donc bienvenues. Elle a suggéré de commencer par la mise en œuvre de quelques étapes concrètes indiquées dans le processus relatif à la Structure future.

105. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) a averti que même les projets pilotes à petite échelle pourront présenter des difficultés et il a demandé quels critères seront appliqués pour mesurer le succès des changements expérimentés. Les projets pilotes nécessiteront un processus d'examen sous une forme ou une autre, ainsi qu'une gestion adaptative pour pouvoir changer de cap, selon que de besoin. Une

série de mesures devraient être mises au point, conduisant à des débats et à une décision de la COP11 sur la façon d'aller de l'avant (ou s'il faut aller de l'avant).

106. M. Qwamkhani (Pakistan) a déclaré que l'approche préconisée semblait refléter un équilibre approprié entre les synergies recherchées et les efficacités à atteindre, tout en laissant des options ouvertes.

107. Le Président a résumé les débats menés à ce jour, en déclarant qu'aucune Partie n'avait exprimé une complète opposition. Ceux qui avaient exprimé leurs inquiétudes étaient favorables à une approche étape par étape, permettant aux résultats d'être évalués au regard de critères prédéterminés, avant de prendre toute décision irrévocable.

108. Mme Nicola Crockford (BirdLife International) a déclaré que son organisation était très intéressée par la question, puisque la CMS et l'AEWA étaient des instruments essentiels dans le cadre des efforts prodigués pour protéger les oiseaux à l'échelle mondiale. Elle convenait que des synergies devaient être recherchées et que des projets pilotes seraient utiles pour donner des orientations futures. Elle a signalé qu'un consultant avait été recruté pour identifier la meilleure façon d'aller de l'avant en ce qui concerne la Voie de migration d'Asie centrale; il serait donc logique et cohérent de faire de même pour l'AEWA. Elle a demandé si d'autres membres de la Famille CMS avaient besoin d'un appui plus poussé qu'AEWA; AEWA semblait bien fonctionner.

109. Le Président a présenté un projet de décision du Comité permanent et a invité des observations.

110. Mme Qwathekana (Afrique du Sud) a réitéré qu'une analyse effectuée par le PNUE serait utile, ainsi qu'une « feuille de route » bien définie, et que l'approche retenue devrait tenir compte des préoccupations exprimées par ceux qui poussent à la prudence. Bien que des synergies soient souhaitables, il semble qu'il y ait un risque que le processus porte préjudice à l'AEWA, qui fonctionne relativement bien à l'heure actuelle. Les Parties et les membres du personnel devraient être pleinement consultés pendant toute la durée du processus.

111. M. Biber (Suisse) s'est félicité du nouveau projet de texte, mais il a demandé qu'il soit révisé, car il donnait la fausse impression que les Secrétariats ne contribuaient d'aucune façon à la mise en œuvre. Parallèlement à la phase pilote, une analyse indépendante devrait être effectuée pour identifier les domaines dans lesquels des synergies peuvent être créées.

112. Mme Céspedes (Chili) souhaitait savoir quels seront les avantages retirés pour toute la Famille de la CMS, étant donné qu'un grand nombre de Parties ne sont pas des États de l'aire de répartition d'AEWA. Les Parties auront besoin de toutes les informations pertinentes deux mois avant la COP.

113. Le Président a demandé qu'un groupe de rédaction soit constitué pour réviser le projet de décision. Les membres de ce groupe des « Amis du Président » sont : la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, la Suisse, le Chili, l'Ukraine et l'Allemagne, ainsi que la Norvège, chargée d'animer ce groupe.

114. M. Størkersen (Norvège) a fait rapport au Comité, en mettant en évidence les principaux changements apportés au projet de texte, afin de répondre aux préoccupations exprimées par les Parties. Le projet de texte mentionne que le Secrétaire exécutif cherche à obtenir l'appui du PNUE, pour pouvoir effectuer l'analyse.

115. M. Kane (PNUE), ayant consulté des collègues à Nairobi, a confirmé que le PNUE était d'accord pour financer l'étude sur les parallèles avec le groupe de traités sur les substances chimiques, et il a demandé que les termes retenus dans la décision indiquent clairement quelle action était requise par le Comité permanent. Le Président s'est félicité de cette offre.

116. M. Barirega (Ouganda) a demandé de préciser quelle était la personne qui doit approuver les documents mentionnés au troisième paragraphe et en suivant quelle procédure. Le Président a indiqué qu'il donnerait son approbation finale après une consultation adéquate du Comité.

117. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) était d'avis que le Comité permanent devrait dans un premier temps adresser ses demandes au Secrétaire exécutif, et le laisser décider comment répondre aux demandes des Parties. Le Secrétaire exécutif pourrait recruter un consultant, ou accepter l'aide du PNUE, selon ce qu'il juge être nécessaire. Cependant, M. Barirega a indiqué qu'il y avait des antécédents où le Comité permanent avait fait des demandes au PNUE et avait proposé une terminologie révisée appropriée. M. Størkensen a expliqué que le texte avait été rédigé avant de recevoir l'offre du PNUE et sans savoir si des fonds seraient disponibles pour effectuer l'étude en question.

118. En réponse aux préoccupations exprimées au sujet du degré d'impartialité du PNUE dans le cadre d'une évaluation de la fusion du groupe de traités sur les substances chimiques, M. Bignell a déclaré que certains conflits d'intérêt étaient inévitables, et que les Parties devraient faire preuve de discernement pour déterminer si le rapport du PNUE est impartial.

Décision du Comité permanent sur les synergies dans toute la Famille de la CMS

Rappelant la Résolution 10.9 de la CMS sur la structure et les stratégies futures de la CMS et de la Famille CMS (novembre 2011) et la décision adoptée par la 9^{ème} réunion du Comité permanent d'AEWA (septembre 2013) sur la future collaboration avec la Famille CMS;

Reconnaissant l'autonomie juridique et l'indépendance de la Convention et de l'Accord, afin de promouvoir l'efficacité et l'efficience des deux instruments et conscient des engagements significatifs avec le Secrétariat;

Le Comité permanent:

1. Appuie la décision du Comité permanent d'AEWA et demande au Secrétaire exécutif de la CMS de travailler en étroite collaboration avec l'Administrateur exécutif d'AEWA, pour étudier les services partagés, en vue d'améliorer les conditions de travail des Secrétariats et de renforcer l'appui fourni à la mise en œuvre. À cette fin, le Comité permanent demande au Secrétaire exécutif de la CMS et à l'Administrateur exécutif d'AEWA d'identifier les services partagés actuellement et les opportunités de partager davantage certains services. L'analyse pourrait inclure des éléments tels que : la représentation dans les instances internationales et d'autres activités et manifestations pertinentes; la coordination des initiatives de sensibilisation; la collecte de fonds et l'administration; les services de conférence; l'élaboration d'outils de mise en œuvre. L'analyse et l'avant-projet de proposition doivent être approuvés par les Présidents des Comités permanents de la CMS et d'AEWA, avant de pouvoir commencer la phase pilote.
2. En s'appuyant sur les travaux déjà réalisés dans le cadre du processus relatif à la Structure future, prie également le Directeur exécutif du PNUE d'appuyer et de financer le Secrétaire exécutif de la CMS, pour pouvoir effectuer l'analyse supplémentaire et l'évaluation complète de tous les instruments de la CMS, en ce qui concerne les avantages et les inconvénients des services partagés, y compris:
 - a. Les coûts représentés et les économies réalisées (en ressources humaines et financières) dans le cadre des programmes de travail chiffrés pertinents, lorsqu'ils sont disponibles;
 - b. L'impact sur les Parties et les Signataires;
 - c. L'impact sur l'appui fourni à la mise en œuvre.
3. Prie également le Secrétaire exécutif d'évaluer la phase pilote décrite au paragraphe 1 et – avec l'analyse décrite au paragraphe 2 – de transmettre les projets de documents au Président du Comité permanent de la CMS avant le 1^{er} juin 2014, aux fins de distribution au Comité. Une fois approuvés par le Comité, ces documents seront transmis à la COP11 de la CMS et à la MOP6 d'AEWA, pour examen.

15. Autres questions de politique internationale

119. M. Johannes Stahl (Secrétariat) a présenté le document UNEP/CMS/StC41/15.1, qui décrit les activités de la CMS concernant l'IPBES depuis la dernière réunion de la COP à la CMS et la première session plénière de l'IPBES à Bonn.

120. L'IPBES a recherché des thèmes à inclure dans son programme de travail, et la CMS et les accords associés ont remis six communications, par l'intermédiaire du Président du Comité permanent, qui est aussi vice-Président du Bureau de l'IPBES. Les six thèmes proposés sont : la fonction des espèces migratrices dans les écosystèmes; l'économie des services écosystémiques fournis par les espèces migratrices; les systèmes d'aires protégées et les besoins des espèces migratrices, en particulier la connectivité; les espèces marines migratrices dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale; les espèces migratrices et les changements climatiques; les connaissances traditionnelles et les oiseaux migrateurs. Ces communications et celles d'autres AME, gouvernements et ONG peuvent être consultées en ligne sur le site Internet de l'IPBES.

121. Le Groupe d'experts multidisciplinaires (MEP) s'est réuni et un projet de programme de travail a été publié. Deux sur six domaines d'intervention prioritaires intéressent particulièrement la CMS, à savoir : l'évaluation rapide méthodologique sur les valeurs de la biodiversité et des services écosystémiques, et l'évaluation sur la pollinisation et son impact sur la sécurité alimentaire. Depuis la publication de la documentation du Comité permanent, un document d'orientation a été remis à l'IPBES pour une évaluation potentielle des espèces migratrices; il est possible que la deuxième session plénière de l'IPBES en décembre 2013 accepte cette activité supplémentaire. Le renforcement des capacités est un autre domaine à traiter en priorité. Le Secrétariat sollicitera un appui du PNUE et du Secrétariat de l'IPBES pour financer la participation du Président du Conseil scientifique et d'un membre du personnel, sachant que la CITES a reçu une telle assistance.

122. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) a indiqué qu'il avait été étroitement associé à la mise en place de l'IPBES et il a loué la façon transparente dont l'IPBES mène ses activités. Il serait fort souhaitable que les espèces migratrices se voient attribuer un degré de priorité plus élevé au sein de l'IPBES, et il soutenait l'approche générale de la Convention en faveur d'une participation à ce nouveau processus.

123. Mme Crockford (BirdLife International) a mentionné une communication faite en réponse à la plus grande menace d'extinction d'oiseaux, après les albatros. Le nombre d'oiseaux d'eau situés autour de la Mer Jaune est en baisse, en raison de la perte de leurs habitats. Un consortium de 20 organisations, y compris BirdLife International, le PNUE Grid-Arendal, WWF, WCS, ICF et l'UICN, propose de faire une estimation de la valeur de cet écosystème, afin d'avoir une perspective régionale sur une question mondiale. Mme Crockford souhaitait recevoir un avis sur la meilleure façon de faire avancer cette proposition.

124. M. Chambers a déclaré que le choix des évaluations rapides à entreprendre était bien avancé, mais que cet exemple particulier pourrait être une étude de cas utile. Une fois que les évaluations mondiales seront terminées, des évaluations régionales suivront. La CMS pourrait proposer la Mer Jaune comme exemple régional.

125. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) a convenu que la Mer Jaune était un lieu de ravitaillement important pour les espèces migratrices, reconnu par l'UICN et l'EAAFP. Les États de l'aire de répartition ont été priés instamment d'améliorer leurs politiques d'aménagement du littoral, car les populations d'oiseaux sont en déclin.

Mesures à prendre

Le Secrétariat sollicite un appui du PNUE pour financer la participation de la CMS aux futures réunions de l'IPBES.

Le Secrétariat recommande des activités de renforcement des capacités à l'IPBES.

Le Secrétariat, au nom du Comité permanent, invite l'IPBES à faire rapport à la COP 11 sur ses activités relatives aux espèces migratrices.

16. Information, sensibilisation et renforcement des capacités

16.1. Gestion de l'information, communication et sensibilisation

126. Mme Veronika Lenarz (Secrétariat) a indiqué que les principaux outils de la Convention sont le site Internet, le bulletin et, plus récemment, les médias sociaux (Facebook et Twitter). La « salle de presse » sur le site Internet contient des entretiens, « Media Watch » donne des liens vers des articles de journaux qui intéressent la CMS, et des vidéos sont disponibles sur You Tube.

127. Avec l'aide des réseaux régionaux du PNUE, le Secrétariat a aussi placé une série d'articles « en face de l'éditorial » (op-ed) dans des journaux du monde entier, abordant différentes questions, et la revue économique allemande « *Wirtschaftswoche Green* » a offert de publier une chronique régulière du Secrétaire exécutif.

128. Une publication électronique a été produite suite à la campagne de l'Année des chauves-souris, d'autres volumes ont été ajoutés aux « Séries techniques », et des panneaux d'information supplémentaires ont été ajoutés aux rouleaux de bannières portables de la Convention.

129. Les quatre Ambassadeurs de la CMS ont mis en avant la Convention lors de manifestations pertinentes et ont pris part aux campagnes menées au titre de la Convention. Parmi ces campagnes, la Journée mondiale des oiseaux migrateurs est aujourd'hui un rendez-vous régulier du calendrier de l'ONU et, en 2013, des déclarations de soutien ont été reçues du Secrétaire général des Nations Unies, du Directeur exécutif du PNUE et du Ministre de l'environnement allemand. Un concert organisé par le Président du Conseil scientifique de la CMS, M. Fernando Spina, s'est déroulé à Bonn (voir aussi les points 7 et 10 de l'ordre du jour).

130. Mme Natalie Epler (Secrétariat) a décrit l'évolution de la création d'un site Internet pour la Famille CMS, qui est réalisé conjointement avec l'AEWA, ASCOBANS et EUROBATS.

131. Le système de rapports en ligne a été lancé en octobre et les données d'authentification ont été envoyées à tous les correspondants nationaux. Mme Epler a fait une brève démonstration et a indiqué qu'un mode d'emploi a été affiché sur la page web de la CMS. Le personnel du Secrétariat a reçu une formation du PNUE-WCMC.

132. Le projet de base de données de la Famille CMS permettra d'améliorer la gestion de l'information et sous-tendra toutes les données utilisées sur le site Internet. L'enregistrement direct des informations de la Famille CMS dans InforMEA sera facilité. Mme Epler a fait une démonstration du système, en montrant des exemples d'information sur des espèces (publications et espèces inscrites) et des pays (réunions accueillies, rapports nationaux, coordonnées, et instruments signés). Le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE et la CITES ont lancé *Espèces +*, qui a absorbé les précédents systèmes de données; les flux Web de données de la CMS seront réalisés au début 2014.

133. S'agissant du site Internet, les quatre adresses URL indépendantes seront maintenues, mais il y aura un portail central commun. Il est prévu de lancer le nouveau site Internet au cours du premier trimestre 2014. La mise à jour a été financée par le budget principal de la CMS, par les Accords basés à Bonn et par une contribution volontaire de la Finlande. Mme Epler a donné un aperçu de la conception de certaines pages et a décrit les nouveaux éléments, qui incluent une plus grande utilisation de cartes et de graphisme, des menus déroulants et une navigation plus facile. Le nouveau site comprendra davantage de matériel en espagnol et en français.

134. Plusieurs membres du Comité ont exprimé leur satisfaction au sujet de la conception du nouveau site Internet. Pour ce qui est des Ambassadeurs, il a été suggéré que la CMS cherche un candidat en l'Asie de l'Est. Mme Lenarz a indiqué que le Secrétariat était en relation avec le PNUE pour déterminer si la CMS pouvait utiliser des Ambassadeurs du PNUE, tels que l'acteur chinois Li Bingbing. Il conviendra que le Secrétariat présente un projet de programme. Vu les difficultés de communication électronique dans certains endroits, Mme Courouble (France) a demandé si une version hors ligne du modèle de rapport pouvait être mise à disposition. La version hors ligne n'est pas encore disponible. Des questions semblables ont été soulevées lorsque l'AEWA a testé le système de rapports en ligne; ces questions seront examinées lorsque des ressources sont disponibles. La Commission européenne et le PNUE ont apporté un soutien au projet, mais d'autres fonds sont nécessaires.

16.2. Mise en œuvre du plan de travail 2012-2014 sur le renforcement des capacités

135. M. Francisco Rilla (Secrétariat) a indiqué que le plan de travail était basé sur le mandat énoncé dans la Résolution adoptée à la COP10, venant modifier la stratégie adoptée à la COP9. Une tâche a consisté à déterminer les principaux besoins des correspondants nationaux de la CMS et de leurs équivalents au titre des instruments de la CMS.

136. Le financement provenant de l'Accord de coopération stratégique ENRTP conclu entre la Commission européenne - DG Environnement et le PNUE a permis au Secrétariat d'élaborer un Manuel des correspondants nationaux pour la CMS et ses instruments, qui est disponible en anglais, en espagnol et en français, et d'organiser un atelier de formation complémentaire en Afrique, conjointement avec l'AEWA. Une communauté en ligne interactive a été mise en place et le projet est un bon exemple de collaboration au sein de la Famille CMS. M. Rilla a donné un aperçu de l'histoire du manuel et a résumé les principaux éléments et les différents chapitres. Une série d'ateliers étaient envisagés en 2014, avant la COP.

137. M. Rilla avait participé à deux ateliers organisés dans le contexte de la révision des SPANB au titre de la CBD. Ces deux ateliers se sont déroulés à Harare, Zimbabwe et à Nairobi, Kenya, au cours desquels l'importance des SPANB comme instruments de mise en œuvre de la CMS, ainsi que le caractère pertinent des Objectifs d'Aichi, ont été soulignés.

Communauté en ligne

138. Mme Epler (Secrétariat) a rappelé aux participants qu'une démonstration du prototype de communauté en ligne, qui fait partie intégrante du projet de site Internet, avait été faite l'année précédente. Des progrès considérables ont été accomplis et la version actuelle est soumise à différents tests et fait l'objet d'ultimes modifications mineures. Mme Epler a fait une autre démonstration, en montrant la version en ligne du Manuel.

139. Mme Céspedes (Chili) s'est félicitée des progrès accomplis. Elle avait participé au premier atelier sur le Manuel et trouvait que le produit final était très instructif; elle était d'avis qu'il constituerait un outil de formation très précieux.

140. M. Florian Keil (AEWA) a remercié le Secrétariat de la CMS d'avoir joué un rôle de chef de file sur plusieurs questions importantes pour l'ensemble de la Famille CMS et d'avoir reconnu la contribution d'AEWA et d'autres Accords. Il existe de nombreuses initiatives de collaboration, telles que la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, à propos de laquelle M. Keil a montré une vidéo de l'évènement organisé au Kenya.

17. Synergies et partenariats

141. Mme Cerasi (Secrétariat) a présenté un bref exposé, en indiquant qu'un grand nombre de questions relatives aux synergies et aux partenariats avaient été examinées au titre d'autres points de

l'ordre du jour. La CMS poursuit une coopération étroite avec ses accords associés. La CMS fait partie du Groupe de liaison des conventions relatives à la diversité biologique, et est actif au sein du Groupe de gestion de l'environnement du PNUE et au sein de l'IPBES. Les accords et arrangements conclus avec d'autres organisations sont en cours de révision et d'actualisation, et des domaines de collaboration plus concrets sont actuellement identifiés, tandis que des nouveaux domaines stratégiques ont été élaborés.

142. Le Secrétariat, aux côtés d'AEWA et de BirdLife International, travaille sur un projet avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), qui porte sur les conflits entre le déploiement des technologies liées aux énergies renouvelables et les espèces migratrices. Avec l'AEWA, la CMS travaille en collaboration avec Conservation de la faune et de la flore artiques (CAFF) sur une mise à jour de l'Indice des tendances des espèces artiques, et avec l'Organisation mondiale du tourisme dans le cadre du projet « Destination voies de migration » (voir le point 18 de l'ordre du jour).

143. Le Secrétariat a aussi participé à plusieurs comités et initiatives d'autres organisations, comme le Partenariat de collaboration sur une gestion durable de la faune et de la flore sauvages, créé à la COP16 de la CITES, en mars 2013.

144. M. Adams (Allemagne) a accueilli avec satisfaction le rapport et a ajouté que l'Allemagne s'intéresse tout particulièrement aux énergies renouvelables et au thème plus général de l'énergie, et contribuera à l'élaboration d'un projet de résolution pour la COP11. L'Allemagne s'emploiera également à obtenir un financement pour réaliser des actions de suivi; toute autre Partie souhaitant apporter une contribution sera la bienvenue.

18. Instruments de la CMS : rapport sur l'état d'avancement des activités

145. Mme Melanie Virtue (Secrétariat) a présenté le document faisant rapport sur les travaux liés aux instruments de la CMS demandés par les Résolutions 10.9 et 10.16. Aucun nouveau MdE n'a été négocié; le nombre total de MdE s'élève toujours à 19, dont trois sont gérés par des bureaux extérieurs.

MdE sur les requins

146. Le Secrétariat a œuvré pour accomplir les tâches demandées à la première Réunion des Signataires, y compris la création d'un Comité consultatif. Des contacts sont maintenus avec la CITES et avec les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) compétentes, et les projets actuels incluent une série d'ateliers de renforcement des capacités au Moyen Orient, organisés par IFAW; le premier atelier s'est tenu au Yémen et deux autres ateliers sont prévus en Égypte et aux Émirats Arabes Unis, en 2014. Les plus récents Signataires du MdE sont le Vanuatu et la Colombie.

MdE sur les dugongs

147. Mme Jillian Grayson, qui participe à la réunion du Comité permanent, a rejoint l'équipe d'Abu Dhabi. La 2^{ème} Réunion des Signataires s'est tenue à Manille, en février 2013, et les travaux ont été principalement axés sur la préparation d'une demande de financement du FEM pour la réalisation d'un projet. On compte cinq nouveaux Signataires du MdE.

MdE sur les cétacés des îles du Pacifique

148. Des plans de gestion ont été élaborés pour la conservation des dauphins dans les îles Salomon et pour le sanctuaire de baleines à Fidji. L'Université de Hawaii et le NOAA ont donné une formation sur les échouages au Tonga et au Vanuatu. Les États-Unis ont signé le MdE et le Groupe consultatif technique a été élargi, avec l'arrivée de deux experts américains. Le MdE a été cité comme exemple d'instrument de conservation efficace, à la fois par l'IWC et par la CBD.

MdE sur les tortues de l'Atlantique

149. Suite à la conclusion de l'arrangement avec URTOMA, des nouveaux partenaires sont recherchés dans la région pour aider à administrer ce MdE. Le MdE sur les tortues marines et le MdE sur les mammifères aquatiques de l'Afrique occidentale sont des candidats idéals pour trouver des synergies.

MdE sur les tortues marines IOSEA

150. Ce MdE est administré par le Bureau de projet de la CMS à Bangkok, dirigé par M. Douglas Hykle. Un réseau de sites est en cours d'élaboration et M. Hykle consulte actuellement la Commission des thons de l'océan Indien sur la question des captures accidentelles.

151. Plusieurs instruments différents abordent des questions semblables, telles que les captures accidentelles, le bruit sous-marin ou les débris marins; ils coordonnent donc leurs initiatives en conséquence.

MdE sur les oiseaux de proie

152. La première Réunion des Signataires de ce MdE s'est tenue à Abu Dhabi en décembre 2012, et le Groupe consultatif technique (TAG) a été mis en place. Cinq nouveaux pays ont signé le MdE. L'équipe spéciale chargée du Faucon sacre s'est réunie et coopère étroitement avec la CITES. Une nouvelle préoccupation concerne l'étendue des filets anti-oiseaux le long de la côte méditerranéenne de l'Afrique du Nord, principalement en Égypte. Bien que ces filets ciblent les cailles, des rapaces sont également capturés.

153. De bonnes nouvelles sont à annoncer concernant le Faucon de l'Amour. La 40^{ème} réunion du Comité permanent a vu des preuves d'un grand nombre de captures non viables utilisant des filets à Nagaland, Inde. Le Secrétariat a écrit au Gouvernement indien, qui a répondu en réquisitionnant les filets et en relâchant les oiseaux capturés. Le Ministère des forêts de Nagaland a déployé deux membres du personnel, aidés par des ONG, et aucune capture n'est à signaler cette année. Nick Williams, du Bureau d'Abu Dhabi, a été invité par le Gouvernement indien à diriger une mission technique conjointe, accompagné par deux ornithologues hongrois, pour voir ce qui se passe sur le terrain et pour installer deux émetteurs satellite sur trois Faucons de l'Amour, avec l'aide d'ONG et la participation des villageois.

MdE sur la Grande Outarde

154. Ce MdE est également géré par les Signataires et l'Autriche, l'Allemagne et la Hongrie jouent un rôle de chef de file. La 3^{ème} Réunion des Signataires s'est tenue en avril 2013 en Hongrie, au cours de laquelle un nouveau Plan d'action a été élaboré, ainsi qu'un nouveau programme de travail à moyen terme. La réunion a aussi convenu d'élargir la zone couverte par le MdE, pour y inclure l'Italie, le Monténégro, la Serbie et la partie européenne de la Fédération de Russie. La Fédération de Russie pourrait bientôt signer le MdE.

MdE sur le Flamant des Hautes Andes

155. Le Secrétariat de la CMS a participé à l'atelier organisé par l'Agence chilienne de la nature et le Ministère chilien des affaires étrangères, qui s'est tenu en août 2013 à Antofagasta, Chili; l'atelier a mis l'accent sur l'élaboration d'un Plan d'action et a inclus des représentants du Chili, du Pérou et de l'Argentine.

MdE sur la Grue de Sibérie

156. Ce MdE a bénéficié d'une participation active de la Fondation internationale pour les grues. Un soutien des chasseurs a été recherché dans l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce, et la participation du Président Putin à l'initiative « Vol de l'espoir », dans laquelle des grues de Sibérie ont

appris à connaître leurs voies de migration en suivant un avion ultraléger, a attiré l'attention de la presse mondiale.

MdE sur l'Antilope Saïga

157. Ce MdE est coordonné par deux ONG sur le terrain dans les États de l'aire de répartition. Une étude sur la conception des clôtures a été présentée à un atelier qui s'est déroulé à Astana, au milieu de l'année 2013, pour réduire à un minimum l'impact de la barrière située à la frontière entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, le long des voies de migration, et une manifestation parallèle a été organisée à la COP16 de la CITES, avec la participation de représentants de la Chine et de l'Association de médecine traditionnelle chinoise. Le Centre de ressources Saïga, un portail d'information basé sur Internet, a été lancé.

MdE sur les éléphants d'Afrique de l'Ouest

158. La coopération avec la CITES, par le biais du programme MIKE (Système de suivi à long terme de l'abattage illicite d'éléphants), a été suspendue, car le financement a cessé. Un nouveau financement de l'Union européenne a été obtenu pour mettre en œuvre un programme plus vaste, intitulé « Réduire à un minimum l'abattage illicite d'espèces menacées » (MIKES), qui couvre non seulement les éléments, mais aussi les grands singes et les rhinocéros; des nouveaux développements sont donc attendus prochainement.

Nouvelles initiatives

159. Mme Virtue a décrit les activités visant un certain nombre d'espèces, d'habitats et de menaces en Asie centrale, ainsi que la coopération entre le Secrétariat et l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement (GIZ) et le Gouvernement suisse. En collaboration avec les Gouvernements allemand et mongolien, un atelier sur les effets des infrastructures a été organisé.

160. Une réunion des États de l'aire de répartition de la Voie de migration d'Asie centrale s'est tenue immédiatement après la première Réunion des Signataires du MdE sur les rapaces à Abu Dhabi. Les participants à la réunion ont indiqué leur préférence en faveur d'une intégration du Plan d'action dans l'AEWA.

161. Le mouflon Argali (*Ovis ammon*) a été inscrit à l'Annexe II de la CMS à la COP10 et une analyse des lacunes a été effectuée pour déterminer quelle était la meilleure façon d'aller de l'avant : un plan d'action autonome, plutôt qu'un MdE, est l'option retenue pour l'instant. Le plan d'action est en cours de finalisation. Le Secrétariat travaille en collaboration avec la CITES et TRAFFIC sur les mesures de politique générale qui pourraient permettre aux espèces d'être gérées au moyen d'une chasse viable. Le mouflon Argali est aussi une proie importante pour le léopard des neiges.

162. Le Kirghizistan a organisé un sommet auquel ont participé l'ensemble des 12 États de l'aire de répartition, de nombreuses ONG, la CITES, la CMS, Interpol et la Banque mondiale. Le sommet a adopté une déclaration et la CMS a offert son aide pour les aspects transfrontières des mesures de conservation.

163. M. Williams (CMS à Abu Dhabi) a fait savoir que les récents examens taxonomiques aboutiront sans doute à classer la sous-espèce asiatique de l'Outarde Houbara en une espèce à part entière. Il a indiqué que le bureau d'Abu Dhabi compte effectuer une étude de bureau sur les populations, les tailles et les tendances des populations, les menaces, les activités existantes, et un examen des options éventuelles pour renforcer la coopération internationale en matière de conservation et d'utilisation durable, y compris le projet d'Accord de la CMS sur l'Outarde Houbara asiatique.

164. Mme Courouble (France) a déclaré que la question de la négociation de nouveaux MdE a été examinée pendant le processus relatif à la Structure future et qu'il a été décidé de geler l'élaboration de nouveaux instruments, en attendant les résultats d'une étude sur l'efficacité des instruments existants.

Les ressources actuelles sont insuffisantes pour pouvoir gérer adéquatement les instruments existants; or, il semble qu'il soit encore prévu de protéger des nouvelles espèces.

165. M. Bignell (Nouvelle-Zélande) a indiqué qu'il était prévu d'élaborer un Plan d'action pour le Mouflon argali sans MdE, et qu'une telle solution serait peut-être plus rapide et moins coûteuse. Il a demandé que le Secrétariat remette un document à la COP sur les conclusions tirées de l'évaluation en cours des MdE et de leur viabilité. Il sera peut-être nécessaire d'abandonner certains instruments pourtant appréciés.

Mesures à prendre

Le Secrétariat remet à la COP un document sur les conclusions tirées de l'étude sur les MdE et leur viabilité.

Accords

Phoques de la mer des Wadden

166. Mme Sascha Klöpffer (Secrétariat commun pour la mer des Wadden) a expliqué que l'Accord avait été signé en 1991 par l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas, suite à l'épidémie de 1988, laquelle, avec l'épidémie de 2002, avait réduit de moitié la population de phoques communs dans cette zone, lesquels ont aujourd'hui récupéré et comprennent 40 000 individus. On dénombre également 4 000 phoques gris. Les secteurs allemand et hollandais de la mer des Wadden ont été inscrits sur la liste des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO; le secteur danois sera ajouté ultérieurement.

ASCOBANS

167. M. Heredia (Secrétariat) a indiqué que le Comité consultatif d'ASCOBANS s'est réuni à Varsovie en septembre. À cette réunion, les plans d'action pour les trois sous-régions ont été examinés et il a été convenu d'élargir le Groupe de travail conjoint ASCOBANS/ACCOBAMS sur le bruit sous-marin, pour y inclure la CMS également. Un atelier sur le bruit sous-marin sera organisé pendant la Conférence annuelle de la Société européenne des cétacés en 2014. L'Accord participera également à la « WhaleFest » 2014 à Brighton, au Royaume-Uni.

Accord sur les gorilles

168. Mme Andrea Pauly (Secrétariat) a signalé que six États sur un total de dix États de l'aire de répartition sont Parties à cet Accord, mais que l'Angola et l'Ouganda ont entamé un processus d'adhésion. Conformément à la Résolution 2.4 de l'Accord, le Secrétariat intérimaire supervise l'élaboration des plans d'action. Un Plan d'action de l'UICN pour le Gorille de la rivière Cross (*Gorilla gorilla diehli*) a été élaboré lors d'une réunion tenue au Cameroun, en février 2012, financée en partie par la CMS et à laquelle la CMS a participé.

169. L'Accord ne dispose pas de son propre Fonds d'affectation spéciale et, depuis son entrée en vigueur, seulement un tiers des contributions des Parties ont été reçues. Seulement une partie du budget adopté pouvait être couverte par les contributions des Parties; le reste du financement devait provenir de contributions volontaires des bailleurs de fonds.

170. M. Barirega (Ouganda) s'est félicité des bonnes nouvelles concernant les processus d'adhésion, et a demandé si le Secrétariat pourrait contribuer aux arrangements trilatéraux entre l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Rwanda.

AEWA

171. M. Lenten, Secrétaire exécutif par intérim d'AEWA, a signalé que le Gabon, le Maroc, le Swaziland, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso sont devenus Parties à l'Accord. L'Accord a recruté une consultante basée au Cameroun, pour coordonner les activités en Afrique. Elle s'est récemment rendue au Botswana et a animé un atelier à Cape Town, Afrique du Sud, pour les correspondants de l'Afrique australe et orientale. Un autre atelier se tiendra à Dakar, Sénégal, en 2014. La France a fourni une contribution volontaire pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique, et le Swaziland et l'Ouganda ont été identifiés comme pays chefs de files au niveau infrarégional, pour l'Afrique australe et l'Afrique orientale, respectivement.

172. La campagne annuelle de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs continue de croître, avec un nombre record de manifestations enregistrées en 2013. Le thème de 2014 sera le tourisme, reliant la Journée mondiale au projet « Destination voies de migration » géré par l'Organisation mondiale du tourisme.

173. Plusieurs plans d'action internationaux mono-espèce ont été élaborés; une réunion s'est tenue récemment en Finlande, afin de rédiger un Plan d'action pour l'Oie des moissons (*Anser fabalis*). L'usage excessif de filets anti-oiseaux en Afrique du nord sera débattu lors d'une réunion avec des représentants d'Égypte et de Libye, immédiatement après la réunion du Comité permanent.

EUROBATS

174. M. Andreas Streit (Secrétaire exécutif, EUROBATS) a signalé que Chypre et la Suisse sont devenus Parties à l'Accord, et qu'Israël pourrait devenir Partie prochainement; si tel était le cas, Israël serait la première Partie venant de la zone de l'Accord élargie. EUROBATS travaille avec le reste de la Famille CMS pour mettre en place le nouveau site Internet. Le programme de financement des projets de l'Accord a été couronné de succès, et des contributions volontaires ont permis d'appuyer les projets. Un Plan d'action conjoint pour les espèces est en cours d'élaboration avec la Commission européenne; les Parties non membres de l'Union européenne retireront des avantages également de ce plan d'action.

19. Questions relatives à la conservation

175. M. Heredia (Secrétariat) a commencé son exposé en décrivant le Programme de petites subventions de la CMS, qui a été financé par le PNUE pendant l'exercice triennal. Un montant de 200 000 USD a été alloué dans la première tranche à 12 projets (un projet sur les baleines à bosse a dû être annulé en raison de problèmes de sécurité au Mozambique) et un montant supplémentaire de 100 000 USD sera très prochainement alloué à d'autres projets. Les espèces visées par les projets retenus incluent plusieurs espèces d'oiseaux, l'Antilope Saïga, le Léopard des neiges, ainsi que des baleines et des esturgeons.

176. Grâce à un financement de la Commission européenne et du *Fonds français pour l'environnement mondial* destiné aux antilopes Sahélo-Sahariennes, le Niger a créé une aire protégée dans la zone de Termit tin Toumma, pour laquelle un plan de gestion est en cours d'élaboration. Le Secrétariat de la CMS et le centre de l'UICN pour la coopération en Méditerranée élaborent actuellement une stratégie régionale pour la gazelle de Cuvier au Maroc, en Algérie et en Tunisie.

177. S'agissant des réseaux écologiques et de la Résolution 10.3, un projet est en cours de réalisation sur les migrations dans le couloir situé entre l'Éthiopie et le Soudan du Sud, grâce à l'appui financier de la Norvège. En avril 2013, plusieurs kobs blanc des marais et éléphants ont été équipés d'émetteurs satellites.

178. La connectivité a figuré en bonne place dans l'ordre du jour de la réunion des Présidents des organes scientifiques et consultatifs des AME, qui s'est tenue en Italie en octobre. Cette réunion a été

suivie d'une réunion d'un jour sur la taxonomie aviaire, puis de la réunion de stratégie et de planification du Conseil scientifique, et du premier atelier en Italie sur la valeur économique des espèces migratrices. Ces réunions ont été animées par M. Fernando Spina, avec l'appui du Parc naturel de Riviera d'Ulisse et des autorités régionales de Lazio.

179. Le statut de membre du Groupe de travail sur les voies de migration, mis en place par la Résolution 10.10, a été examiné et le mandat a été renouvelé. Il est envisagé d'organiser un atelier en Jamaïque, afin d'élaborer un Plan d'action pour les Amériques, conjointement avec la Western Hemisphere Migratory Species Initiative (WHMSI).

180. En ce qui concerne les changements climatiques et la Résolution 10.19, le Secrétariat travaille en collaboration avec le conseiller nommé par la COP, M. Colin Galbraith. Plusieurs stagiaires spécialisés ont été recrutés, et il est prévu d'organiser un atelier au Costa Rica, en avril 2014, grâce à l'appui financier de l'Allemagne et de Monaco.

181. La Résolution 10.27 sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie est mise en œuvre par un groupe de travail présidé par M. Olivier Biber et par un coordinateur basé à Accra, financé par BirdLife International (voir aussi le point 19.1 de l'ordre du jour pour un rapport complet sur les activités menées).

182. Un atelier sur l'empoisonnement des oiseaux s'est tenu à Tunis, conjointement avec la Convention de Berne. Cet atelier fait partie de la mise en œuvre de la Résolution 10.26 et a examiné les directives sur les insecticides, le plomb, les appâts empoisonnés, les rodenticides et les médicaments à usage vétérinaire.

183. Une étude a été commandée sur les espèces exotiques envahissantes, et l'avant-projet de cet examen est désormais disponible sur l'espace de travail du Conseil scientifique. Il est prévu qu'un projet de résolution soit remis à la COP.

184. Une étude est actuellement réalisée sur les débris marins, abordés dans la Résolution 10.4, grâce à un financement de l'Australie. Des nouveaux codes de conduite doivent être élaborés.

185. S'agissant du bruit sous-marin (Résolution 10.24), la CMS est aujourd'hui le troisième coorganisateur du groupe de travail conjoint, avec ASCOBANS et ACCOBAMS. Des lignes directrices volontaires sont en cours d'élaboration.

186. Il est envisagé d'inscrire un certain nombre d'espèces supplémentaires aux Annexes de la CMS, et des propositions en ce sens ont été transmises aux groupes de travail taxonomiques et régionaux compétents au sein du Conseil scientifique. Il est suggéré d'inscrire l'ours polaire (*Ursus maritimus*), en raison de la menace représentée par les changements climatiques pour les glaces de mer de l'Arctique. Les Parties à l'Accord sur la conservation de l'ours polaire se réuniront à Moscou en décembre et la CMS assistera à cette réunion. Les autres propositions concernent la baleine à bec de Cuvier (*Ziphius cavirostris*), en cours d'examen par ACCOBAMS, et l'Antilope tibétaine (*Pantholops hodgsonii*), qui migre entre l'Inde et la Chine.

19.1 Projet de Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie.

187. M. Biber (Suisse) a fait rapport sur les progrès accomplis par le Groupe de travail sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie, mis en place par la Résolution 10.27, qui a été chargé de rédiger un plan d'action, et dont il était le Président.

188. Le Groupe de travail s'est réuni à Accra en septembre 2012 et, à la suite de cette réunion, le projet de plan d'action a été révisé et redistribué, afin de recevoir des observations. Les projets de plan d'action et les annexes qui l'accompagnent sont disponibles en anglais et en français, et le Comité permanent a été prié d'encourager toutes les parties prenantes à faire des observations; des traductions

en arabe et en russe seraient fort souhaitables, si les ressources disponibles le permettent. M. Biber a fait savoir que certains travaux pourront commencer alors même que le projet de plan d'action est en cours de finalisation et que la meilleure façon de mettre en œuvre le plan d'action est actuellement examinée. Les différentes options sont : un arrangement autonome, une approche à plusieurs modules/modulaire, un MdE, ou un lien vers un instrument existant comme l'AEWA. Le Plan d'action pour les oiseaux terrestres complète l'AEWA et le MdE sur les rapaces, qui couvrent pratiquement la même zone géographique, mais visent différentes familles d'oiseaux. Une réunion scientifique est prévue en 2014 et une offre a été faite par un membre du Groupe de travail, M. Franz Bairlein de l'Institut de recherche aviaire, pour accueillir cette réunion à Wilhelmshaven. En guise de conclusion, M. Biber a remercié les autres membres du Groupe de travail pour leur soutien, le coordinateur M. Samuel Temidayo Osinubi, le Gouvernement ghanéen pour avoir accueilli la réunion, et les bailleurs de fonds, y compris le Gouvernement suisse.

189. Mme Crockford (BirdLife International) a évoqué le cas du Bruant à poitrine jaune (*Emberiza aureola*), lequel, après un déclin de 80%, a été reclassé par l'UICN comme espèce en danger plutôt qu'espèce vulnérable. Elle a fait un parallèle avec la situation évoquée à la précédente réunion du Comité permanent concernant le Faucon de l'Amour à Nagaland. Les oiseaux sont chassés en Chine comme aliments et pour être empaillés puis utilisés comme mascottes. Mme Crockford a suggéré d'élaborer un plan d'action mono-espèce pour cette espèce, dans le cadre de l'initiative sur les oiseaux terrestres d'Afrique-Eurasie, et comme moyen d'établir des contacts bilatéraux et multilatéraux en Asie de l'Est. Elle a demandé au Comité permanent de faire une déclaration à ce sujet et de commencer à prendre des mesures appropriées.

20. Lieu et date de la 42^{ème} réunion du Comité permanent

190. M. Lenten (Secrétaire exécutif adjoint) a déclaré qu'il n'est pas prévu d'organiser une autre réunion intersessions du Comité permanent et qu'aucune ressource n'est disponible pour ce faire. La 42^{ème} réunion du Comité permanent se tiendra donc immédiatement avant la COP11 en Équateur.

21. Questions diverses

191. Mme Qwathekana (Afrique du Sud) a suggéré, pour aider à lever des fonds, que le Secrétariat prépare un résumé de deux pages sur tous les projets pour lesquels des contributions volontaires sont nécessaires. Cette vue d'ensemble complètera les demandes de fonds plus ciblées.

22. Remarques finales

192. Le Président a exprimé ses remerciements au Vice-Président, au Secrétariat et au Gouvernement allemand pour la soirée organisée et pour les services d'interprétation fournis pendant la réunion, aux interprètes qui ont accepté de travailler plus longtemps que ce qui avait été prévu initialement, et à tous les participants pour leur participation constructive. Le Président a prononcé la clôture de la réunion à 19h38.

41^{ème} réunion du Comité permanent

Bonn, 27-28 novembre 2013

UNEP/CMS/StC41/2.1/Rev.1

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DOCUMENTS

Allocutions d'ouverture et questions d'organisation			
1.	Allocutions d'ouverture et introductions		Aucun document
2.	Adoption de l'ordre du jour et programme		
	2.1	Ordre du jour provisoire et documents	StC41/2.1/Rev.1
	2.2	Ordre du jour annoté et programme	StC41/2.2
3.	Adoption du règlement intérieur		StC41/3
4.	Adoption du projet de rapport de la réunion du Comité permanent de la CMS		
	4.1	40 ^{ème} réunion du Comité permanent	StC41/4.1
Rapports			
5.	Dépositaire		StC41/5
6.	Comité permanent		
	6.1	Membres du Comité permanent	StC41/6.1.a à 6.1.z
	6.2	Observateurs	StC41/6.2.a à 6.2.z
7.	Président du Conseil scientifique		StC41/7
8.	PNUE		StC41/8
Questions administratives et budgétaires			
9.	Ressources humaines et financières		
	9.1	Rapport sur l'application du budget de la CMS pendant l'exercice triennal 2012-2014	StC41/9.1/Rev.1
	9.2	Programme de travail chiffré pour 2012-2014	StC41/9.2/Rev.1
	9.3	Rapport de 2013 sur les activités de la CMS en Amérique du Nord	StC41/9.3/Rev.1
Questions stratégiques et institutionnelles			
10.	Mobilisation des ressources		StC41/10
11.	Groupe de travail sur le règlement intérieur de la COP et du Comité permanent, et retrait de résolutions ou de		StC41/11

	recommandations		
12.	Organisation de la COP11		
	12.1	Ordre du jour provisoire de la COP11	StC41/12.1
	12.2	Accueil de la COP11	Aucun document
13.	Groupe de travail sur le Plan stratégique de la CMS		StC41/13
14.	Structure et stratégie futures de la CMS et de la Famille CMS		StC41/14
15.	Autres questions stratégiques		
	15.1	IPBES	StC41/15.1
Application de la Convention			
16.	Information, sensibilisation et renforcement des capacités		
	16.1	Information et sensibilisation	StC41/16.1
	16.2	Renforcement des capacités	StC41/16.2
17.	Synergies et partenariats		StC41/17
18.	Instruments de la CMS		StC41/18
19.	Questions relatives à la conservation		StC41/19/Rev.1
	19.1	Plan d'action pour les oiseaux terrestres	StC41/19.1
Conclusion			
20.	Lieu et date de la 42 ^{ème} réunion du Comité permanent		Aucun document
21.	Questions diverses		Aucun document
22.	Remarques finales		Aucun document

Annexe 2

**LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS/LISTA DE PARTICIPANTES
41^{ème} RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT**

Ghana

(Chairman/Président/Presidente)

Mr. Alfred Oteng-Yeboah
National Biodiversity Committee Chair
Council for Scientific and Industrial
Research
Ghana Forestry Commission
P.O. Box M32
Accra
Ghana
Tel: (+233) 244 77 2256
Fax: (+233) 21777 655
Email: alfred.otengyeboah@gmail.com

Norway/Norvège/Noruega(Vice-Chairman/Vice-Président/Vice-
Presidente)

Mr. Øystein Størkersen
Principal Advisor
Norwegian Environment Agency
P.O. Box 5672 Sluppen
N-7485 Trondheim
Norway
Tel: (+47 735) 80500
Fax: (+47 735) 80501
Email: oystein.storkersen@miljodir.no

MEMBERS/MEMBRES/MIEMBROS**AFRICA/AFRIQUE/ÁFRICA****Ghana**

Mr. Nana Kofi Adu-Nsiah
Executive Director
Wildlife Division
Ghana Forestry Commission
P.O. Box MB 239
Near Gimpa Achimota
Accra
Ghana
Tel: (+233) 244 107 143
Email: adunsiah@yahoo.com

Tunisia/Tunisie/Túnez

M. Khaled Zahzah
Sous Directeur de la chasse et des Parcs
Nationaux
Direction Générale des Forêts
30, rue Alain Savary
1002 Tunis
Tunisie
Tel: (+216 71) 786833
Fax: (+216 71) 794107
Email: khaledzahzah2000@yahoo.fr;
khaledzahzah@yahoo.fr

Uganda/Ouganda

Mr. James Lutalo
Commissioner Wildlife Conservation
Ministry of Tourism, Wildlife and Heritage
Plot 6/8 Parliamentary Avenue
P.O. Box 7103
Kampala
Uganda
Tel: (+256) 77587807
Fax: (+256) 414341247
Email: jlutalo@mtti.go.ug;
lutaloj@yahoo.com

Mr. Akankwasah Barirega
CMS Scientific Counselor for Uganda
Ministry of Tourism, Wildlife and Antiquities
Plot 6/8 Parliamentary Avenue
Kampala
Uganda
Tel: (+256) 414 31242
Email: abarirega@tourism.go.ug
cc: akankwasah@gmail.com

ASIA/ASIE/ASIA**Pakistan/Pakistán**

Mr. Abdul Munaf Qaimkhani
 Deputy Inspector General (Forests) /
 Conservator Wildlife
 Planning Commission, Planning and
 Development Division, Government of
 Pakistan, Islamabad
 Enercon Building, G-5/2
 44000 Islamabad
 Pakistan
 Tel: (+92 51) 9245585
 Fax: (+92 51) 9245598
 Email: amqaimkhani@yahoo.com

**SOUTH & CENTRAL AMERICA AND
 CARIBBEAN/AMÉRIQUE DU SUD ET
 CENTRALE ET CARAÏBES/
 AMERICA DEL SUR Y CENTRAL Y
 EL CARIBE**

Chile/Chili

Sra. Nancy Céspedes
 Jefa Departamento Recursos Naturales
 Dirección de Medio Ambiente
 Ministerio de Relaciones Exteriores
 Teatinos N° 180
 Santiago
 Chile
 Tel: (+56 2) 827 4718
 Fax: (+56 2) 380 1759
 Email: ncespedes@minrel.gov.cl

Cuba

Sra. Lourdes Coya de la Fuente
 Especialista
 Dirección de Medio Ambiente, Ministerio
 de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente
 Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio
 Ambiente
 Habana
 Cuba
 Tel: (+537) 2049460
 Fax: (+537) 8668054
 Email: lourdes@citma.cu

EUROPE/EUROPE/EUROPA**Poland/Pologne/Polonia**

Ms. Monika Lesz
 Counsellor to the Minister
 Ministry of Environment
 Wawelska 52/54 Stv
 00-922 Warszawa
 Poland
 Tel: (+48 22) 5792667
 Fax: (+48 22) 5792730
 Email: monika.lesz@mos.pov.pl

Mr. Grzegorz Rąkowski
 Assistant Professor
 Institute of Environmental Protection
 Krucza 5/11
 +48 22 833-42-41 ext. 40
 Email: groza1@ios.edu.pl

Ukraine/Ucraina

Mr. Volodymyr Domashlinets
 Head of Fauna Protection Division
 Ministry of Ecology and Natural Resources
 of Ukraine
 Urytskogo str., 35
 3035 Kiev
 Ukraine
 Tel: (+380 44) 206 31 27
 Fax: (+380 44) 206 31 27
 Email: domashlinets@menr.gov.ua,
 vdomashlinets@yahoo.com

OCEANIA/OCÉANIE

New Zealand/Nouvelle-Zélande/Nueva Zelandia

Mr. Andrew Bignell
Strategic Partnerships Manager
Department of Conservation
18-22 Manners Street
P.O. Box 10420
6173 Wellington
New Zealand
Tel: (+64) 4713191
Email : abignell@doc.govt.nz

Ms. Wendy Jackson
Senior International Partner Liaison
Department of Conservation
Manners Street
P.O. Box 10420
6143 Wellington
New Zealand
Tel: (+64) 44713106
Fax: (+64) 43813057
Email: Wendy.Jackson@mfat.govt.nz

DEPOSITARY/DÉPOSITAIRE/DEPOSITARIO

Germany/Allemagne/Alemania

Ms. Elsa Nickel
Deputy Director General, Directorate
Nature Conservation
Federal Ministry of Environment, Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schumann-Platz 3
53175 Bonn
Tel: (+49 228) 3052605
Fax: (+49 228) 3052684
Email: elsa.nickel@bmu.bund.de

Mr. Edward Ragusch
Desk Officer
Federal Ministry for the Environment,
Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schuman-Platz 3
53175 Bonn
Tel: (+49 228) 99 3052663
Fax: (+49 228) 99 3052684
Email: edward.ragusch@bmu.bund.de

Mr. Gerhard Adams
Head of Division
Federal Ministry for the Environment,
Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schuman-Platz 3
53175 Bonn
Tel: (+49 228) 99 3052631
Fax: (+49 228) 99 3052684
Email: gerhard.adams@bmu.bund.de

Mr. Sönke Hansen
Trainee
Federal Ministry of Environment, Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Intern
Robert-Schumann-Platz 3
53175 Bonn

Mr. Oliver Schall
Deputy Head of Division
Federal Ministry for the Environment,
Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Robert-Schuman-Platz 3
53175 Bonn
Tel: (+49 228) 99 3052632
Fax: (+49 228) 99 3052684
Email: oliver.schall@bmu.bund.de

Mr. Hans-Christian Stotzem
Trainee
Federal Ministry of Environment, Nature
Conservation and Nuclear Safety (BMU)
Intern
Robert-Schumann-Platz 3
53175 Bonn

OBSERVERS/OBSERVATEURS**Observateur d'une Partie****Ecuador/Équateur**

HE Jorge Enrique Jurado Mosquera
 Ambassador
 Embassy of Ecuador in Germany
 Joachimstaler Str. 12
 10719 Berlin
 Germany
 Tel: +49 (0)30 8009695
 Email: eecualemania@mmrree.gob.ec

Mr. Fernando Bucheli
 Minister of the Embassy
 Embassy of Ecuador in Germany
 Joachimstaler Str. 12
 10719 Berlin
 Germany
 Tel: +49 (0)30 8009695
 Email: eecualemania@mmrree.gob.ec
fbucheli@hotmail.com

Mr. Christian Sevilla
 Chief Conservation and Restoration of
 Insular Ecosystems
 Galapagos National Park Directorate
 Av. Charles Darwin S/N,
 ec200350
 Puerto Ayora, Santa Cruz
 Ecuador
 Tel: (+593) 05 2526189
 Fax: (+593) 05 2526190
 Email: csevilla@galapagos.gob.ec

France

Mme Marianne Courouble
 Chargée de mission "Affaires
 internationales"
 DGALN/DEB/SDPEM,
 Ministère de l'Ecologie, du Développement
 Durable
 Arche sud
 92055 La Défense cedex
 Tel: (+33 1) 40813190
 Fax: (+33 1) 40817471
 Email:
marianne.courouble@developpement-durable.gouv.fr

Philippines/Filipinas

Ms. Carolina A. Constantino
 Political Attaché
 Embassy of Philippines in Germany
 Uhlandstrasse 97
 10715 Berlin
 Tel: +49 (0)30 864950-28
 Fax: +49 (0)30 8732551
 Email: caroldfa08@gmail.com

South Africa/Afrique de Sud/Sudáfrica

Ms. Nopasika Malta Qwathekana
 Senior Policy Advisor, International
 Biodiversity and Heritage
 Department of Environmental Affairs
 Private Box X447
 0001 Pretoria
 Tel: (+27 12) 3103067
 Fax: (+27 12) 3201714
 Email: mqwathekana@environment.gov.za

Ms. Humbulani Mafumo
 Deputy Director Conservation
 Management
 National Department of Environmental
 Affairs
 Private Bag X447
 0001 Pretoria
 Tel: (+27 1) 2 310 3712
 Fax: (+27 8) 6 541 1102
 E-mail: hmafumo@environment.gov.za

Observateur non Partie**Brazil/Brésil/Brasil**

Mr. Andre Tenorio Mourao
 First Secretary
 Ministry of External Relations
 Embassy of Brazil in Berlin
 Esplanada dos Ministérios - Bloco H
 70.170-900
 Brasilia – DF
 Tel: +493072628241
 Fax: +493072628320
 Email: andre.mourao@itamaraty.gov.br

Présidents

Conseil scientifique

Mr. Fernando Spina
Senior Scientist
ISPRA - Istituto Superiore per la Protezione
e la Ricerca Ambientale
Via Cà Fornacetta, 9
40064 Ozzano Emilia (BO), Italy
Tel: (+39 051) 65 12 214; (+39 347) 35 07
032
Fax: (+39 051) 79 66 28
Email: fernando.spina@isprambiente.it

Landbird Working Group (AEMLWG)

Dr. Olivier Biber
Chair of the African-Eurasian Migratory
Landbird Working Group (AEMLWG)
International Biodiversity Policy Advisor
Gruner AG
Sägerstrasse 73
3098 Köniz,
Switzerland
Tel: (+41 31) 917 2009
Fax: (+41 31) 917 2021
Email: olivier.biber@gruner.ch

Organisations intergouvernementales

CITES

Mr. David Morgan
Scientific Services Team
CITES Secretariat
Maison Internationale de l'environnement
Chemin des Anémones, 11-13
1219 Châtelaine-Genève,
Switzerland
Tel: +41 22 917 8123
Fax: +41 22 7973417
Email: david.morgan@cites.org

UNEP/PNUE/PNUMA

Mr. Mamadou Kane
Programme Officer/MEAs Liaison
United Nations Environment Programme
United Nations Avenue, Gigiri
P.O. Box 30552
100 Nairobi
Kenya
Tel: (+254 20) 762 5046
Email: mamadou.kane@unep.org

Mr. Bakary Kante
Director
Division of Environmental Law and
Conventions (DELIC)
United Nations Environment Programme
(UNEP)
United Nations Avenue, Gigiri
P.O. Box 30552
100 Nairobi
Kenya
Tel: (+254 20) 7624011
Fax: (+245 20) 7623927
Email: bakary.kante@unep.org

ONG

BirdLife

Ms. Nicola J. Crockford
International Species Policy Officer
RSPB - BirdLife International
Wellbrook Court, Girton Rd
CB3 0NA Cambridge
United Kingdom
Tel: (+44 1 767) 693072
Fax: (+44 1 767) 68 3211
Email: Nicola.crockford@rspb.org.uk

IFAW

Mr. Peter Püschel
Director
International Environmental Agreements
International Fund for Animal Welfare
Geranienweg 8
35396 Giessen
Germany
Tel: +49 641 25011 586
Fax: +49 641 25011 587
Email: ppueschel@ifaw.org

WAZA

Mr. Gerald Dick
Executive Director
WAZA (World Association of Zoos and
Aquariums)
IUCN Conservation Centre
Mauverney 28
Gland
Switzerland
Tel: (+41 22) 9990792
Fax: (+41 22) 9990791
Email: gerald.dick@waza.org

Whale and Dolphin Conservation

Ms Astrid Fuchs
Campaigns and Projects Manager
WDC - Whale and Dolphin Conservation
Implerstrasse 55
81371 München
Mob: +49 (0)176 99244144
Email: astrid.fuchs@whales.org

Migratory Wildlife Network (connected by Telephone)

Dr. Margi Prideaux
Policy and Negotiations Director
Migratory Wildlife Network
Berrymans Road (RSD 426 Newlands
Service)
5223 Gosse
Australia
Tel: (+61 8) 8121 5841
Fax: (+61 8) 8125 5857
Email: margi@wildmigration.org

CMS Agreements and MOUs/Accords et Mémorandums d'Entente de la CMS/ CMS Acuerdos y Memorandos de Entendimiento

AEWA

UNEP/AEWA Secretariat
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn, Germany
Tel: (+49 228) 815 2455
Fax: (+49 228) 815 2450
Email: aewa@unep.org

Mr. Bert Lenten
Officer in Charge
Tel.: (+49 228) 815 2407
Email: blenten@cms.int

Mr. Sergey Dereliev
Technical Officer
Tel.: (+49 228) 815 2415
Email: sdereliev@unep.de

Mr. Florian Keil
Information Officer
Tel.: (+49 228) 815 2451
Email: fkeil@unep.de

Common Wadden Sea

Mr. Sascha Klöpffer
Deputy Executive Secretary
Common Wadden Sea Secretariat
Virchowstrasse 1
26382 Wilhelmshaven
Germany
Tel: +49 4421 910814
Fax: +49 4421 910830
Email: kloepffer@waddensea-secretariat.org

EUROBATS

UNEP/EUROBATS
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn, Germany
Fax: (+49 228) 815 2445
Email: eurobats@eurobats.org

Mr. Andreas Streit
Executive Secretary
Tel.: (+49 228) 815 2420
Email: astreit@eurobats.org

UNEP/CMS Secretariat / Secrétariat PNUE/CMS / Secretaría PNUMA/CMS

UNEP/CMS Secretariat
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn, Germany
Tel.: (+49 228) 815 2401
Fax: (+49 228) 815 2449
Email: secretariat@cms.int

Mr. Bradnee Chambers
Executive Secretary
Tel: (+49 228) 815 2410
Email: bchambers@cms.int

Mr. Bert Lenten
Deputy Executive Secretary
Acting Head of Terrestrial Species team
Tel.: (+49 228) 815 2407
Email: blenten@cms.int

Mr. Marco Barbieri
Scientific Adviser
Tel: Tel.: (+49 228) 815-2498
Email: mbarbieri@cms.int

Ms. Laura Cerasi
Associate Programme Officer
Fundraising and Partnerships
Tel.: (+49 228) 815 2483
Email: lcerasi@cms.int

Ms. Natalie Epler
Associate Information Officer
Tel.: (+49 228) 815 2428
Email: nepler@cms.int

Mr. Borja Heredia
Head of Avian Species team
Tel.: (+49 228) 815 2422
Email: bheredia@cms.int

Ms Aline Kühl-Stenzel
Associate Programme Officer
Terrestrial Species
Tel.: (+49 228) 815 2419
Email: Akuehl-stenzel@cms.int

Ms. Veronika Lenarz
Senior Public Information Assistant
Tel.: (+49 228) 815 2409
Email: vlenarz@cms.int

Mr. Bruce Noronha
Administration and Fund Management Officer
Tel.: (+49 228) 815 2496
Email: bnoronha@cms.int

Ms. Andrea Pauly
Associate Programme Officer, Sharks
Tel: (+49 228) 815-2477
Email: apauly@cms.int

Mr. Francisco Rilla
Coordinator Capacity Building
Tel.: (+49 228) 815 2460
Email: frilla@cms.int

Mr. Johannes Stahl
Associate Technical Officer
Implementation Support
Tel.: (+49 228) 815 2436
Email: apauly@cms.int

Ms. Monika Thiele
Associate Programme Officer
Tel: (+1 202) 9741309
Email: monika.thiele@unep.org

Mr. Robert Vagg
Report Writer
Tel: (+49 228) 815 2476
Email: rvagg@cms.int

Ms. Melanie Virtue
Head of Aquatic Species team
Tel.: (+49 228) 815 2462
Email: mvirtue@cms.int

CMS Abu Dhabi Office
c/o Environment Agency
Al Mamoura, PO Box 45553
45553 Abu Dhabi, United Arab Emirates
Fax: +971 2 4997252

Mr. Lyle Glowka
Executive Coordinator
Tel: +971 6934 472
Email: lglowka@cms.int

Mr. Nick Williams
Programme Officer - Birds of Prey (Raptors)
Tel: +971 6934 624
Email: nwilliams@cms.int

Ms. Jillian Grayson
Associate Programme Officer
Tel: +971 6934 312
Email: jgrayson@cms.int

INTERPRETERS/INTERPRÈTES/INTÉRPRETES

Mme Caroline Bechthold

Mme Angelika Haarkamp

Mme Nina Uhrig-Hammerstein

Mme Béatrice Mandeau

Mme Vivian Puhlman

Mme Katharina Suntrup